

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

UMI

A Bell & Howell Information Company
300 North Zeeb Road, Ann Arbor MI 48106-1346 USA
313/761-4700 800/521-0600



Université d'Ottawa • University of Ottawa

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
Département de Sociologie

LA RÉTENTION DES POPULATIONS RURALES
AFRICAINES

Préparé par :
© P. Nzalalemba Kamba

Thèse préparée à l'École des Études Supérieures et de la Recherche
de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention du grade
de Maîtrise (M.A.) en Sociologie

Ottawa, Ontario, 1997



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

Acquisitions et
services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-26334-7

Canada

DEDICACE

À Josué Kamba, mon premier né,
à Euphrasie Miyalu, je dédie ce travail.

AVANT-PROPOS

Au moment où nous terminons notre second cycle universitaire en sociologie et où nous nous apprêtons à rendre public cette thèse qui couronne notre dur labeur, nous nous faisons un agréable et sincère devoir de remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

À sincèrement parler, disons d'emblée que la tâche déborde énormément le cadre et la circonstance. Nous disons un merci déférent au professeur José Havet, qui a bien accepté, de tout coeur, de diriger ce travail. Bien plus, nous lui sommes très reconnaissant pour ses remarques critiques et ses conseils qui nous ont été d'un concours appréciable. Qu'il se sente honoré dans la réussite de cette thèse.

À travers lui, nous nous empressons aussi à remercier sincèrement les professeurs Victor Da Rosa et Yvon Thériault pour leurs conseils et encouragements. Qu'ils trouvent dans ce travail la plus haute expression de notre reconnaissance.

Joanne Chartrand nous a beaucoup assisté tout au long de notre parcours académique à l'Université d'Ottawa. À cette vraie amie, nous gardons une dette morale à jamais. Humblement, nous la remercions affectueusement pour sa générosité touchante et son soutien indéfectible. Qu'elle soit fière de l'aboutissement heureux de nos études et de ce travail.

À ces remerciements, nous associons également nos amis Edmond et Olard ainsi que leurs épouses pour leurs encouragements.

Enfin, nous ne saurions clore cette page sans exprimer notre sentiment de gratitude envers toutes les personnes qui nous ont aidé d'une manière ou d'une autre durant nos études à l'Université d'Ottawa.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	4
INTRODUCTION	5
1. Pertinence du sujet	5
2. Hypothèse de travail	11
3. Méthodologie et division du travail	15
4. La revue de la littérature	17
 CHAPITRE I	
LÉGITIMATION DU PROBLÈME DE LA RÉTENTION-MIGRATION	19
I.1. Définition des concepts	19
I.2. Les grandes caractéristiques du développement en Afrique	27
I.3. Politiques de rétention en Afrique	40
 CHAPITRE II	
LES INCIDENCES DU DÉVELOPPEMENT RURAL SUR LA MIGRATION ET LA RÉTENTION EN AFRIQUE	50
II.1. Exode rural, rétention et la situation socio-économique	51
II.2. Migration rurale, rétention et développement agricole	57
II.3. Migration rurale, rétention et les services sociaux	69
 CHAPITRE III	
LES APORIES DU DÉVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE	76
III.1. Quelques raisons des échecs relatifs à la rétention et à l'émigration rurales	77
III.2. Quelques propositions pour la rétention des ruraux dans les campagnes	93
 CONCLUSION	101
 BIBLIOGRAPHIE	107

INTRODUCTION

1. Pertinence du sujet

La notion de développement est fort complexe. Le concept lui-même couvre un domaine multidimensionnel et fait donc référence à des problèmes de types divers. D'où des confusions de tous ordres : ainsi, on parle de pays développés, de pays en voie de développement et /ou pays sous-développés, de politiques de développement, de stratégies de développement, de problèmes de développement, de l'aide au développement, etc...

Dans ce contexte, les interrogations sont nombreuses : Qu'appelle-t-on développement? Qui est développé? Existe-t-il un véritable développement intégral? Quelles en sont les conditions? En fait, répondre de façon appropriée à ces questions et à d'innombrables autres de même nature n'est pas à proprement parler l'objet de notre propos et/ou de notre préoccupation. Mais, en soulevant ces questions, nous voulions simplement illustrer qu'il n'est pas aisé d'analyser les problèmes afférents à la notion de développement.

De nos jours, il est devenu superflu de parler et/ou d'insister sur la notion de «développement intégral». Toutefois, on peut s'accorder consensuellement à admettre que ce développement consiste à un passage d'un état social donné à un autre qui soit plus favorable pour l'ensemble de la population. Autrement dit, tout processus de développement doit substantiellement promouvoir des transformations censées viser le mieux être de la population sur les plans humain et social. Ainsi donc, on le voit, l'amélioration des conditions de vie des populations devrait constituer l'enjeu fondamental et officiel du développement (Kabou, A., 1982, p. 18).

En Afrique, près de trois décennies après ses indépendances, la question du «développement intégral» se pose avec une grande acuité. En fait, dans la mesure où l'on ne confond pas ce développement avec quelques réalisations conjoncturelles et éphémères, le développement de l'Afrique peut être considéré comme l'un des problèmes majeurs du monde contemporain, enjeu qui concerne le devenir des peuples et des nations du monde entier.

De nos jours, plus que par le passé, la tendance générale consiste à présenter de nombreuses régions de l'Afrique en termes d'extrême sous-développement; et, en effet, les indicateurs socio-économiques présentés pour l'Afrique par diverses organisations internationales telles que la Banque mondiale, les Nations-Unies etc... ne sont pas reluisants (Banque Mondiale, 1996, L'État du monde, 1997).

Certes le tableau «sombre» que brossent les organisations internationales ne manque pas de susciter certaines critiques sur la fiabilité des données, et donc sur son objectivité. Néanmoins, ce tableau met bien en lumière les dimensions sociale et humaine du sous-développement qui ronge et pèse sur l'Afrique. Et, globalement parlant, ce sous-développement se traduit manifestement par un niveau de vie des populations qui ne fait que se dégrader. À telle enseigne qu'il ne serait pas erroné de soutenir que la quasi-totalité des pays africains occupe une position très défavorable à virtuellement tous les points de vue (L'État du monde, 1997).

Cependant, cette situation semble apparemment étonnante pour certains pays de ce continent, si l'on tient compte des richesses dont regorgent lesdits pays. Autrement dit, on peut se demander pourquoi l'Afrique, dans l'ensemble, s'est enlisée et/ou s'est davantage enfoncée dans un sous-développement criant alors qu'à l'aube de ses indépendances tous les espoirs étaient permis? Car, en réalité, si l'on compare globalement le niveau de vie des populations africaines

aujourd'hui par rapport à ce qu'il fut il y a, par exemple, trois décennies, force est de constater que celui-ci s'est beaucoup détérioré.

En fait, répondre ad rem à cette interrogation nécessiterait une étude analytique approfondie relative aux causes du sous-développement qui étrangle l'Afrique. Néanmoins, parmi celles-ci soulignons les politiques de développement appliquées en Afrique par ses décideurs politiques souvent conseillés par les experts occidentaux et sous la bénédiction de diverses organisations internationales telles que la Banque Mondiale ou le Fonds monétaire international, pour ne citer que ces deux-là, organisations qui ne sont pas étrangères au drame du sous-développement du continent (Dumont, R., 1973).

En effet, les politiques de développement, mises en place en Afrique au cours de ces 30 dernières années ont eu des incidences négatives directes sur le développement de ce continent. En d'autres termes, il est indéniable aujourd'hui que ces politiques de développement n'ont pas permis à l'Afrique de bien démarrer dans la «course» au développement. Bien au contraire, lesdites politiques de développement ont engendré beaucoup de problèmes sociaux, problèmes qui caractérisent le sous-développement du continent à l'heure actuelle, comme en témoigne tous les jours la réalité sur le terrain.

Parmi les problèmes, ou les conséquences notoires relatives à ces politiques de développement, on peut souligner les migrations internes qui ont eu lieu dans toute l'Afrique. Car, comme l'a bien souligné Moriba Touré, ces politiques ont partout en Afrique suscité des déplacements de population vers les zones urbaines (Touré, M., 1993, p. VI). Par conséquent, il apparaît, aux yeux du même auteur, que la plus grave conséquence de ces déplacements de population demeure la crise qui affecte durement les zones rurales. Sa population vieillit de plus

en plus, sa productivité tend à diminuer considérablement et, en même temps les conditions de vie rurales sont de plus en plus dures et continuent à pousser une importante fraction de la population rurale jeune à émigrer vers les zones urbaines (Touré, M., 1993, p. VII).

Par ailleurs, il convient de faire remarquer que malgré la part de responsabilité qui revient à ces politiques de développement dans la misère qui touche les zones rurales africaines, les chercheurs en sciences sociales ainsi que les décideurs politiques en Afrique ont longtemps privilégié l'étude, d'une part, de la migration rurale et d'autre part, des effets de celle-ci sur les zones urbaines considérant que ces deux «objets» constituent des réalités tangibles résultant des mouvements de populations africaines censées être analysés. D'où, l'intérêt, le «succès» et la légitimité qui caractérisent les études relatives à la migration rurale (Havet, J., 1986, p. 21) ainsi que celles sur l'urbanisation (Gregory, J. in Tabutin D., 1988, p. 382).

Certes, on ne saurait nier que la migration rurale et l'urbanisation constituent les domaines de recherches d'une importance non négligeable pour l'Afrique. Cependant, l'abondance de ces études (migration rurale et urbanisation) peuvent avoir une double conséquence qui pourrait avoir un effet obnubilant sur les politiques de développement de l'Afrique. En effet, les recherches sur la migration rurale (ainsi que celles sur l'urbanisation) n'étudient souvent ou ne mettent en exergue qu'un pôle géographique de cette problématique à savoir les zones urbaines. Bien plus, chercher à résoudre le problème de la migration rurale au niveau des zones urbaines constitue une sorte de «tautologie», c'est-à-dire une façon d'accepter et de cautionner par le fait même les erreurs inhérentes aux politiques de développement pro-urbaines qui ont marqué l'Afrique.

Dans un tel contexte, on le voit, les zones rurales sont quasi absentes des préoccupations des chercheurs et des décideurs politiques, et sortent ainsi «perdantes» dans la problématique de

la migration rurale et du développement. De ce fait, étant donné que le développement, en Afrique, n'a pendant longtemps concerné que les zones urbaines entraînant par conséquent l'afflux des ruraux vers les villes, ne faudrait-il pas une nouvelle approche qui «lutterait» contre la migration rurale, dans la mesure où celle-ci constitue un problème, et qui diversifierait les espaces géographiques de développement en Afrique?

Autrement dit, si les chercheurs (en sciences sociales) ainsi que les décideurs politiques africains s'intéressent et s'inquiètent du phénomène de la migration rurale, ne conviendrait-il pas pour eux, de porter leur attention moins sur les villes et de s'intéresser plus aux lieux d'où viennent ces populations? Bien plus, ne conviendrait-il pas pour ces chercheurs et ces autorités politiques de remédier à cette situation en analysant les migrants ruraux non à partir de leur point d'arrivée, en l'occurrence les villes, mais à partir de leur point de départ c'est-à-dire les campagnes?

Ainsi, considérée du point de vue des campagnes, la rétention ne serait-elle pas l'une des pistes à explorer, piste qui pourrait constituer un «contre poids» au phénomène de la migration rurale? En outre, l'étude de la rétention en soi ne pourrait-elle pas favoriser et contribuer à l'introduction ou la prise en compte des questions relatives au monde rural africain dans les préoccupations des chercheurs et des décideurs politiques? Autrement dit, une meilleure acceptation de la rétention des populations rurales dans les campagnes comme domaine d'étude légitime ne nous aiderait-elle pas à replacer le fait rural au centre des préoccupations des chercheurs et des décideurs (Havet, J, 1986, p. 19)? Dans une telle perspective, la problématique de la rétention peut contribuer positivement à engendrer une nouvelle façon de concevoir ou

d'aborder les problèmes de développement de l'Afrique, façon qui consisterait à percevoir ces problèmes non seulement à partir des villes mais aussi en tenant compte des réalités rurales.

Cela étant, compte tenu de l'importance que revêt, à nos yeux, le thème de la rétention rurale pour l'Afrique, nous avons jugé bon d'en faire notre sujet d'étude dans le cadre de ce travail. En effet, comme nous l'avons dit dans les lignes précédentes, la problématique de la rétention peut être un apport précieux dans le domaine du développement parce qu'elle constitue une dimension sociologique capitale pour le destin des sociétés africaines.

En termes de politiques et programmes de développement, le problème de la rétention des populations rurales ne laisse pas indifférent quiconque suit avec attention le développement de ce continent. Pour la plupart des responsables politiques africains en développement, l'intérêt porté à cette problématique est fort vif parce que les conséquences des migrations campagnes-villes sont très visibles dans les villes, particulièrement dans les capitales (Touré, M. 1993, p. VIII); cependant, ainsi que nous le mentionnions antérieurement, cet intérêt n'est reflété ni dans la recherche scientifique, ni dans les programmes de développement.

On attribue à ces migrations - à tort ou à raison - le «surpeuplement» des villes, le chômage urbain, la misère... Cependant, au-delà de ces possibles répercussions du phénomène dans les villes, il importe aussi - en fait surtout- de considérer la question de la «rétention-migration» du point de vue des campagnes. Car, nous pensons qu'il est partial de s'intéresser à ce thème seulement à cause de ses répercussions dans les villes. En fait, nous considérons qu'avec la «rétention-migration» c'est aussi l'avenir des zones rurales qui se joue et, de ce fait, l'intérêt que nous portons à ce thème réside d'abord dans ses conséquences pour l'avenir du monde rural.

L'une des conséquences de l'émigration rurale, on le sait, est le «dépeuplement continu (en termes relatifs!) des campagnes, ce qui pourrait signifier, en fait, le «dépérissement» de celles-ci. En d'autres mots, le problème se pose de savoir si les villages africains sont destinés à mourir? Les campagnes sont-elles destinées à devenir quasi-désertes et les villages à populations exclusivement séniles? Diverses valeurs traditionnelles qui trouvent leur source et lieu d'émergence dans les campagnes disparaîtront-elles nécessairement? Poussé à l'extrême, nous pourrions même affirmer, de façon hyperbolique peut-être, que sans la rétention c'est l'africanité même qui est, lentement mais sûrement, en train de disparaître!

2. Hypothèse de travail

Comme en témoigne le titre de notre étude et en résumé, nous voulons nous pencher sur la question de la rétention des populations rurales africaines. Notre intérêt pour ce thème résulte du fait que celui-ci, pensons-nous, recèle un potentiel qui peut contribuer à la mise en place d'un nouveau modèle de développement pour l'Afrique, lequel modèle incluerait dans la théorie comme dans la pratique la valorisation ou la revalorisation des zones rurales africaines qui sont, notons-le, sources de richesses et de valeurs pour ce continent.

Le modèle de développement adopté par les dirigeants africains après les indépendances a plongé l'Afrique dans une impasse totale (Dumont, R., et M.-F. Mottin, 1982). Aussi, ce modèle de développement pro-urbain et même pro-capitale, a, progressivement, mené à l'abandon des zones rurales. En conséquence, davantage de ruraux quittent les zones rurales pour s'installer dans les villes et/ou capitales, entraînant par ce fait même la croissance rapide des populations urbaines (Touré, M., 1993, p. VIII).

Ainsi, ce problème est devenu un véritable «casse-tête» et une épée de Damoclès pour les dirigeants africains (Mumpasi, B. Lututala in H. Gérard et V. Piché, 1995, p. 392). D'où les nombreuses interrogations qu'il suscite : de quoi s'agit-il en réalité? Quels sont les tenants et les aboutissants de ce phénomène? Pourquoi les ruraux quittent-ils les campagnes pour aller s'installer dans les zones urbaines? Comment remédier à ce problème ou que faire pour «retenir» les ruraux à la campagne?

Pour nombre d'experts en développement et de responsables politiques, le développement rural constitue la réponse la plus efficace à ce problème. Autrement dit, pour ces experts et responsables, il importe de développer les zones rurales afin de ralentir le flux migratoire des ruraux vers les villes et donc de «garder» ceux-ci dans les campagnes (Quesnel, A. in Tabutin D., 1988, p. 412). Confronté à ce point de vue, nous nous posons la question fondamentale de savoir si effectivement le développement rural constitue la solution appropriée au problème de la rétention des ruraux dans les campagnes. En d'autres termes, notre propos dans la présente étude est de vérifier, en étudiant la littérature existante, si le développement rural favorise - ou ne favorise pas - la rétention des ruraux dans les zones rurales.

Pour ce faire, nous partirons de l'hypothèse selon laquelle il n'est pas évident que le développement rural constitue la solution appropriée aux problèmes de la rétention des ruraux dans les campagnes.

De ce qui vient d'être dit, rappelons d'abord, et soulignons à la fois que le développement rural est depuis plusieurs années inscrit en priorité dans tous les plans de développement des pays africains, ou pour le moins mentionné dans tout discours politique comme le moyen primordial pour ralentir l'exode rural. Cette position découle, on le sait, d'une idée simple selon laquelle les

ruraux émigrent dans les zones urbaines par manque d'opportunités dans les campagnes, opportunités autant professionnelles que scolaires ou sanitaires; d'où en créant celles-ci, on pense que, l'on retiendra la population rurale dans les campagnes (Quesnel, A., in Tabutin D., 1988, p. 413).

Ainsi donc, il apparaît que l'impact réel du développement rural sur la «rétention-migration» constitue un critère particulièrement adéquat afin de jauger l'efficacité, la pertinence et/ou le bien fondé de divers projets de développement. Or, malgré l'opinion couramment répandue, on est bien obligé de constater, après recherches, qu'il n'est pas aisé de dresser un bilan positif et exhaustif à ce sujet. Certes, comme nous l'avons dit dans les lignes précédentes, il est, a priori, généralement admis que la simple création d'infrastructures dans les zones rurales, ou bien la mise en place de projets de développement dans les campagnes est censée retenir la population rurale dans son lieu d'origine. Mais en réalité, aussi paradoxal que cela puisse paraître, les leçons qui se dégagent de différentes études menées dans le domaine du développement rural, ne nous permettent pas de corroborer ce point de vue (Scott D. Grosse in Havet J., 1986). Autrement dit, en nous fondant sur la base de ces études, il n'est pas clairement établi que le développement rural favorise la rétention des populations rurales africaines en freinant l'émigration de celles-ci vers les zones urbaines.

En fait, les projets de développement rural dans les campagnes africaines sont souvent lourds d'effets contradictoires et imprévisibles pour ce qui a trait à la «rétention-migration». En d'autres termes, ces effets sont extrêmement complexes et varient selon les variables et les couches de la population rurale prises en compte. Et ce qui plus est, l'évaluation de ces projets de

développement bute souvent sur un certain nombre de difficultés d'ordre pratique, voire méthodologique.

Toutefois, on peut à partir de l'étude de divers projets de développement rural, observer l'existence de deux courants d'interprétation.

D'une part, certaines études soulignent les effets... négatifs du développement rural sur la «rétention-migration». Ces études constatent que malgré la promotion des programmes de développement rural dans toute l'Afrique, la migration rurale continue de constituer, après la croissance naturelle, la deuxième raison qui explique la démographie exubérante des villes, villes dont l'importance démographique ne fait qu'augmenter (Touré, M., et T.O. Fadayomi, 1993).

En revanche, on peut trouver ou fournir aussi facilement des preuves empiriques opposées à ce qui est dit dans le paragraphe précédent. Ces preuves soulignent le «mérite» du développement rural, c'est-à-dire qu'elle montre qu'il existe un rapport entre le développement rural et la diminution du taux de l'émigration rurale (Grosse, S.D. in Havet J., 1986).

Afin d'éviter tout malentendu, il importe de signaler ici que notre étude ne vise à faire ni un exposé sur les migrations rurales en Afrique, ni un procès du développement rural dans les campagnes du continent. En fait, notre travail vise à jauger l'impact du développement rural, au mieux des programmes ou projets de développement rural, sur la «rétention-migration» dans les villages. Car, à notre point de vue pour qu'une politique en matière de développement rural soit pertinente, il est indispensable que la «rétention-migration» qu'elle tente de corriger soit correctement appréhendée (Lututala, M.B., in H. Gerard et V. Piché, 1995, p. 392).

De ce fait, ce travail constitue aussi une réflexion qui peut contribuer à l'étude de la «rétention-migration» pour que les projets et les programmes en matière de développement rural

ne passent pas à côté de cet objectif. En bref, il vise à promouvoir certaines «nouvelles» idées au sujet de la «rétention-migration» dans le contexte actuel du développement de l'Afrique.

3. Méthodologie et division du travail

La «rétention-migration» est un phénomène qui s'inscrit dans la dynamique sociale des populations. De ce point de vue, celui-ci a souvent constitué un champ d'intérêt fécond pour les démographes et autres chercheurs en sciences sociales.

Sur le plan méthodologique, notre travail ne constitue pas une étude empirique ou une enquête sur le terrain. Pour diverses raisons, personnelles et autres, un tel type d'étude ne nous est pas possible. De ce fait, pour mener à bien ce travail, notre méthode sera essentiellement basée sur l'étude de textes et le dépouillement d'articles récents traitant de la question de la migration, de la rétention, et du développement rural en Afrique. En d'autres termes, nous passerons en revue, autant que faire se peut, toute la littérature existante et à laquelle nous pourrions avoir accès. Donc, notre approche méthodologique est fondamentalement une étude documentaire et systématique de la littérature appropriée à notre sujet.

Quant à la division de notre travail, celui-ci comptera trois chapitres, et une conclusion générale :

CHAPITRE I	LÉGITIMATION DU PROBLÈME DE LA RÉTENTION-MIGRATION ET DÉFINITIONS DES CONCEPTS CLÉS
CHAPITRE II	LES INCIDENCES DU DÉVELOPPEMENT RURAL SUR LA MIGRATION ET LA RÉTENTION EN AFRIQUE
CHAPITRE III	LES APORIES DU DÉVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE

Le premier chapitre sera consacré à la légitimation du problème de la rétention-migration et aux définitions des concepts fondamentaux de notre étude. En fait, dans ce chapitre, nous

tenterons d'expliquer l'importance d'une politique de rétention dans le contexte africain actuel. En outre, nous analyserons les raisons qui expliquent la méfiance ou la réserve de certains milieux politiques et intellectuels sur la question de la rétention. Nous étudierons aussi dans ce chapitre les politiques de rétention autres que le développement rural mises en oeuvre par certains gouvernements en Afrique.

Le second chapitre étudiera l'impact des projets de développement rural sur la migration et la rétention des paysans en Afrique. En fait, nous tenterons d'exposer et d'analyser les textes en notre possession pour voir la corrélation qui existe entre le développement rural et la rétention-migration en Afrique. En d'autres termes, nous tâcherons dans ce chapitre de confirmer, après l'analyse de nos textes, notre hypothèse de travail. Nous tenterons essentiellement de montrer le «paradoxe des conséquences» du développement rural : tantôt il accélère la migration rurale, tantôt il favorise la rétention des populations rurales.

Notre troisième chapitre traitera de divers problèmes et thèmes reliés à notre problématique. Ainsi, nous comptons traiter des écueils du développement rural en Afrique qui empêchent la rétention des ruraux dans les campagnes et ceci afin de montrer pourquoi le développement rural en soi ne peut pas constituer la réponse appropriée au phénomène de la «rétention-migration».

Après ce troisième chapitre, nous présenterons une conclusion à la lumière de notre analyse du sujet.

Cela étant dit, passons à la question d'ouvrages que nous exploiterons pour mener à bien ce travail.

La revue de la littérature

Ainsi que nous l'avons mentionné, notre travail est une étude systématique de la littérature sur la question de la rétention et de la migration des populations rurales africaines.

Cependant, malgré l'importance que revêt un tel sujet pour le développement de ce continent, les études et les données historiques relatives à ce thème sont, à notre connaissance, très rares. Aussi, ajoutons que notre travail comme celui de Scott D. Grosse in Havet, J. (1986), consiste en une ... synthèse de la littérature sur l'état de la question «rétention-migration» des populations rurales d'Afrique; en d'autres mots, il n'y a pas, à proprement parler, de textes majeurs qui constitueraient d'ouvrages de base pour cette étude.

Néanmoins, pour mener à bien ce travail, nous exploiterons comme sources bibliographiques des études portant sur les projets de développement rural en Afrique et ce afin de jauger leur impact sur la rétention-migration. Donc, nous analyserons, en gros, les ouvrages et articles qui traitent du développement rural en Afrique pour confirmer l'hypothèse de notre étude.

Revue de quelques ouvrages clés

Un des ouvrages intéressants de notre étude s'intitule Migrations et urbanisation au sud du Sahara (1993). Écrit sous la direction de Moriba Touré et de T.O. Fadayomi, l'ouvrage montre à partir de certaines études faites dans les pays africains comment l'exode rural et certains projets de développement ont eu un impact sérieux sur l'Afrique.

Pour leur part, J. Gregory et A. Quesnel, sous la direction de Dominique Tabutin, montrent dans Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara (1988), comment l'Afrique, en pleine explosion démographique, est confrontée aux divers problèmes de l'aménagement inadéquat du territoire, des migrations et d'une urbanisation massives. Ces problèmes ont

directement ou indirectement une incidence majeure sur la «redistribution» équilibrée de la population à travers le territoire des pays africains, sur son monde rural, ses structures sociales, et enfin sur son développement. Bien plus, on peut facilement insinuer à travers l'analyse des auteurs que le développement rural n'a réussi ni à fixer les jeunes dans les campagnes ni à les empêcher d'émigrer vers les villes ou les capitales.

Dans *Afrique des villages* (1982), Jean-Marc Ela met en exergue la situation des campagnes africaines avec comme toile de fond la migration des ruraux vers les villes pour les raisons économiques, politiques et sociales.

Quant à lui, Robert Chambers met en exergue, dans *Développement rural, la pauvreté cachée* (1990), la caractéristique commune des campagnes à savoir la pauvreté rurale. Celle-ci, quoique constituant le drame du monde rural, n'est pas, selon l'auteur, bien analysée dans tous ses aspects. D'où, les politiques de développement rural censées pallier à ce drame ne peuvent qu'être déficientes. D'où aussi par conséquent la ruée vers les villes.

CHAPITRE I

LÉGITIMATION DU PROBLÈME DE LA RÉTENTION-MIGRATION ET DÉFINITIONS DES CONCEPTS CLÉS

Comment expliquer la quasi absence d'études sur la rétention alors que les recherches sur la migration rurale abondent? Comment expliquer la méfiance et/ou le manque d'intérêt, de la part des chercheurs en sciences sociales sur la politique de rétention comme objet d'étude alors que celle-ci s'avère de plus en plus impérieuse pour l'Afrique? Autrement dit, pourquoi ce manque de légitimité tant théorique que politique du problème de la rétention?

Mais avant d'aborder ces quelques questions relatives à la légitimité de notre sujet, nous commencerons par définir les concepts clés de notre travail, entre autres, la rétention, la migration rurale, les zones rurales, les zones urbaines ainsi que le développement rural. Ceci d'une part, nous évitera certains malentendus au sujet de l'emploi de ces concepts et, d'autres part, ne pourra que contribuer à une meilleure compréhension de notre propos.

I.1. Définition des concepts

a) Rétention

Le concept de rétention implique certains problèmes qui rendent sa définition difficile. En effet, la rétention, comme d'ailleurs la migration, est d'abord un phénomène d'ordre démographique, donc ce phénomène est fortement lié à une dimension numérique et/ou quantitative. Autrement dit, parler de la rétention implique sur le plan mathématique et statistique de calculer le nombre d'individus restés dans une zone rurale avant et après que certaines situations les aient poussé - ou non - à partir. Dans une telle étude statistique, de nombreuses

variables entrent en ligne de compte : l'âge, le sexe, l'éducation, le revenu etc... de ceux qui restent - ou partent.

La nécessité de prendre en compte toutes ces variables souligne, de notre point de vue, la difficulté de définir le concept de rétention d'une façon objective et opérationnelle. Ainsi, dans son ouvrage Le village et le bidonville, parlant de rétention, José Havet écrit :

«Aucun des articles de ce livre ne s'efforce de définir le concept de manière précise; les auteurs se contentent de définitions assez vagues et impressionnistes, même pas explicites dans la plupart des cas. Ils impliquent simplement que, dans la société rurale qu'ils étudient, s'il y a rétention, cela signifie que, comparativement à des sociétés «semblables», le taux de migration est significativement moindre» (Havet, J., 1986, p. 25).

Comme on peut le remarquer, il ressort de cette citation qu'il n'est pas aisé de définir la rétention malgré les apparences du concept et de sa réalité.

Cependant, la rétention a presque généralement été considérée comme le fait de retenir quelqu'un ou quelque chose. Et puisque dans le cas qui nous concerne, elle s'applique aux populations rurales africaines, on peut donc dans cette optique dire que c'est le fait de retenir les populations rurales à la campagne.

Une pareille conception de la rétention peut être négative ou positive. En d'autres termes, on pourrait parler d'une rétention négative et d'une rétention positive. La rétention négative consisterait à contraindre les ruraux à rester à la campagne par des moyens et des méthodes coercitifs. En revanche, la rétention positive impliquerait que les zones rurales ont la capacité de maintenir leur population à la campagne grâce à divers moyens et méthodes non-coercitifs.

En fait, la rétention négative, constitue une forme de détention dans la mesure où elle utilise plus (ou moins) intensivement des moyens coercitifs. Par contre, la rétention positive est

un type de rétention qui vise avant tout l'utilisation de ressources humaines, économiques, et naturelles en vue de maintenir les gens à la campagne. Autrement dit, contrairement à la rétention négative, dans la positive, l'accent serait beaucoup mis sur une certaine promotion et valorisation des zones rurales. Cette distinction entre ces deux types de rétention nous apparaît d'importance critique.

b) Migration rurale

Qu'appelle-t-on migration rurale? Une telle question peut apparemment sembler banale. Mais en fait, à une telle interrogation on pourrait avoir autant de réponses qu'il existe d'ouvrages qui traitent de ce problème. C'est dire que la définition ainsi que l'étude des migrations ne sont pas a priori choses faciles. C'est dire aussi, en d'autres termes, que la définition du concept de migration et l'étude de ce sujet impliquent, rigueur scientifique oblige, que l'on précise clairement les variables considérées, tels que le nombre de personnes, le temps, l'espace..., sur lesquelles doivent s'appuyer lesdites définitions et étude. À cet effet, il importe de faire remarquer que même si la migration en Afrique a été largement étudiée dans la littérature scientifique, les données relatives à ce problème n'ont jamais été évidentes ou suffisantes pour bien circonscrire ce phénomène.

Toutefois, on s'accorde en général à définir la migration comme étant «le déplacement plus ou moins important d'une population dans l'espace et dans le temps» (Dictionnaire des Sciences humaines, 1990, p. 214). Autrement dit, le concept de migration signifie un mouvement de population d'un endroit à un autre; mais, de plus, ce mouvement de population peut être saisonnier ou définitif, se réalisant à l'intérieur d'un même pays ou d'un pays à un autre. C'est ainsi que Gilles Ferréol conçoit simplement la migration comme le «déplacement de population

d'un pays ou d'une région à l'autre» (Ferréol, G., 1991, p. 147). Plus spécifiquement encore, le Dictionnaire de sociologie précise que la migration désigne «le déplacement de populations d'une région à l'autre, en particulier des régions rurales vers les zones urbaines, mais aussi d'une société à une autre» (Dictionnaire de la sociologie, 1989, p. 128). Donc, dans le cas qui nous concerne ici, on peut à partir de cette définition comprendre aisément que la migration rurale n'est rien d'autre qu'un mouvement plus ou moins important de populations des campagnes vers les zones urbaines.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces déplacements de populations. Pour l'essentiel, on peut les regrouper en facteurs d'ordre économique, politique, démographique, naturel, et conflictuel (guerre). De tels facteurs peuvent entraîner, selon le cas les migrations volontaires ou forcées. Ainsi, dans le cas d'une migration volontaire, la décision et l'acte d'émigrer ne sont pas directement reliées à une contrainte physique et/ou extérieure. En d'autres mots, dans le contexte d'une migration volontaire, l'acte d'émigrer est le résultat d'une décision personnelle de la part du migrant. En revanche, dans la situation d'une migration forcée, le mouvement de déplacement du migrant est lié à certaines contraintes physiques, naturelles, géographiques ou politiques. Ici, l'acte de partir ne relève pas du pouvoir décisionnel du migrant. Ce dernier n'a pas d'autre choix que de partir soit pour sa sécurité physique personnelle soit pour l'«intérêt» supérieur du pays. Telles sont, par exemple, les migrations causées par les guerres, les calamités naturelles ou la construction de barrages.

Cependant soulignons que dans le cadre de notre propos, il est question de migrations volontaires. En fait, nous parlons de migrations qui s'expliquent par des raisons personnelles telles que la recherche d'emploi, la réalisation d'aspirations, le désir de changer de milieu, etc.

C'est donc cette sorte de migration qui fait l'objet de notre étude. Celle qui consiste aux déplacements libres des populations rurales des campagnes vers les zones urbaines.

c) Les zones rurales

En fait, nul ne saurait nier l'existence des zones rurales. Car, on le sait, parler de la migration rurale ou de l'exode rural signifie aborder la problématique des individus qui quittent ces zones pour aller s'installer dans les zones urbaines. Ces dernières s'opposent à divers égards à celles-là. Autrement dit, les zones rurales sont souvent définies par opposition aux zones urbaines. En effet,

«la phase du nationalisme, englobant les années 50 jusqu'aux années 80, fut caractérisée par des politiques continuant à définir les zones rurales comme des zones de travail agricole par opposition aux zones urbaines en tant que zones de développement du secteur industriel et du secteur tertiaire» (Bryceson, D.F. et J.D. Howe, in Ellis S., 1995, p. 295).

Définir les zones rurales africaines implique de faire allusion aux villages africains. En d'autres mots, les zones rurales africaines ne sont rien d'autre que l'Afrique des villages (Ela, J.-M., 1982). Bien entendu, avec l'évolution des sociétés africaines, il s'avère parfois difficile de les définir de manière identique. Toutefois, quand on définit les zones rurales et/ou les villages africains en rapport aux zones urbaines, il apparaît que ce qui distingue les deux zones se résume quasiment à des types différents d'activités. Ainsi donc, les zones rurales et/ou villages peuvent, grosso modo, être conçus comme étant des «groupements d'habitations permanentes dont la majeure partie de la population est engagée dans le secteur agricole» (Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, 1985, p. 10781). Dans cette perspective, l'activité agricole constitue le critère dominant qui caractérise les zones rurales et/ou villages. C'est elle qui les distingue des

zones urbaines dans la mesure où elle influence le mode de vie ainsi que les relations que les ruraux entretiennent entre eux.

Ajoutons toutefois qu'on peut trouver des zones rurales où le travail agricole n'est pas l'activité dominante. Tel est le cas de certaines régions désertiques. Dans une telle situation, l'élevage ou la pêche peuvent constituer les activités prédominantes de ces zones rurales. Aussi, il peut arriver que la combinaison de ces trois activités, à savoir l'agriculture, la pêche, et l'élevage puisse caractériser une zone rurale donnée.

Somme toute, les zones rurales, et singulièrement les villages africains, se définissent par opposition aux zones urbaines, tant par le type d'activités professionnelles qui dominent, que par le style de vie, le genre de relations entre les individus et la nature des constructions qu'on y trouve.

d) Les zones urbaines

Disons d'emblée, que la définition des zones urbaines est étroitement liée à celle de la ville. Concrètement, le milieu urbain désigne, en matière d'urbanisation, l'espace de la ville. En clair, définir les zones urbaines signifie expliquer ce que l'on entend par ville.

À ce sujet notons que nous concevons généralement la ville comme une «agglomération relativement importante et dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées notamment dans le secteur tertiaire» (Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, 1982, p. 10783). Ici aussi, comme dans le cas des zones rurales, la nature ou le genre d'activités professionnelles constitue, on l'aura remarqué, l'élément distinctif qui caractérise les zones urbaines, et/ou la ville. Ainsi, contrairement aux zones rurales où domine souvent une seule

activité professionnelle, la diversité d'activités professionnelles apparaît à cet effet l'un des traits fondamentaux, et voire même l'une des conditions à l'existence d'une ville.

Mais au-delà de ces définitions et conceptions «universelles» des zones urbaines et/ou villes, il convient toutefois de souligner que la définition de celles-ci pose des problèmes spécifiques en Afrique, et ce surtout parce que trop souvent les statistiques et études se basent avant tout sur la dimension numérique (Gregory, J. In Tabutin, D., 1988, pp.398-399). D'où il importe parfois d'être prudent quant à la dénomination de villes et de «zones urbaines» en Afrique.

Cependant, ce qui est sûr, en Afrique comme ailleurs, est que les capitales constituent les zones urbaines par excellence, compte tenu de l'agglomération de constructions, de la pluralité des activités professionnelles et de la division du travail, des fonctions politiques, administratives et économiques, de la densité de la population ainsi que de certains traits sociaux tels que les rapports de classe, les luttes de pouvoir, etc... Ces capitales attirent énormément de migrants ruraux, à tel titre que quand on parle de la migration rurale en Afrique il s'agit souvent du déplacement des migrants des zones rurales vers les capitales (Quesnel, A., in Tabutin, D., 1988, p. 411).

e) Le développement rural

Aussi étonnant que cela puisse paraître, disons d'entrée de jeu qu'il n'est pas évident de trouver une définition explicite du développement rural dans les ouvrages qui traitent de ce problème. Dans la plupart des cas, les auteurs se contentent de «discourir» sur les objectifs du développement rural plutôt que d'en présenter une définition appropriée. En fait, la notion du développement rural est supposée être «déjà connue», donc il semble «superflu de la définir».

Dans la plupart des cas, définir le développement rural c'est d'abord et tout simplement expliquer ce qu'on entend par développement, pour ensuite l'appliquer au milieu rural. Cependant, même ainsi, l'ambiguïté au sujet de la définition du développement rural n'est pas écartée, puisqu'il y a autant de définitions de «développement» qu'il y a des théories du développement.

Sans nous aventurer dans cet «océan» de définitions, disons tout simplement que le développement est une notion qui implique les transformations des structures sociales, mentales, économiques, politiques voire démographiques en vue du mieux être des populations concernées. C'est dans cette optique que François Perroux définit le développement comme étant «la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global» (Dictionnaire Encyclopédique Économique et Social, 1985, p. 121). Donc, des transformations positives dans les structures d'une société constituent le point nodal du développement.

De la sorte, dans le cadre des zones rurales, le développement constitue un processus censé transformer les possibilités et les potentialités sociales, économiques, mentales, démographiques, naturelles... pour le mieux être des ruraux. En d'autres termes, on peut, sous cet angle, concevoir le développement rural comme étant, d'une part, l'aménagement des zones rurales et, d'autre part, la mise en pratique de divers projets dans ces zones afin de promouvoir la condition sociale, économique, sanitaire de la population et d'accroître la production et la productivité de l'agriculture (Quesnel, A. in Tabutin D., 1988, p. 413). Il est donc fondamentalement question de travailler à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et de leurs communautés. D'où, la nécessité, pour satisfaire les besoins des ruraux,

d'exploiter toutes les potentialités qui peuvent contribuer efficacement à une telle entreprise.

Telle est, pour l'essentiel, la conception du développement rural qui va sous-tendre notre étude.

Après cette discussion assez schématique des concepts clés de ce travail, nous étudierons maintenant la relation qui existe entre les politiques de développement en Afrique et la rétention pour montrer comment, en principe, lesdites politiques de développement légitiment notre préoccupation par le problème de la rétention en Afrique.

L2. Les grandes caractéristiques du développement en Afrique

Il est beaucoup question de nos jours du développement de l'Afrique. Le problème est fondamental, voire angoissant pour les populations de ce continent surtout si l'on considère les récents bouleversements politico-économiques ainsi que les grandes tendances de la géopolitique et les nouvelles orientations des stratégies mondiales de développement (Smith, S. in L'État du Monde, 1997). Mais ce qui est relativement nouveau dans le cas du continent africain, c'est l'énorme intérêt que lui portent les principales organisations de développement dans le monde. D'ailleurs l'abondance de la littérature à cet effet peut témoigner et confirmer ce phénomène.

Le problème du développement de l'Afrique est multidimensionnel et, donc, a des implications nombreuses. Cette ampleur du problème a généré un nombre exceptionnel de théories, approches et points de vue. Toutes ces «recettes» se côtoient, s'interpellent et souvent s'affrontent les unes les autres. De ce fait, trouver un fil conducteur dans ces innombrables théories, approches et points de vue est très difficile dans la mesure où il est, au fond, en dernière instance question du destin de tout un continent.

Toutefois, pour bien comprendre l'évolution de ce destin, et bien plus, pour mieux saisir le problème qui nous occupe ici, à savoir, la relation qu'on peut établir entre politiques de

développement et rétention il importe, pensons-nous, de remonter jusqu'avant la période des indépendances.

Les pays africains, comme bon nombre de pays sous-développés ou en voie de développement, sont des pays qui ont subi des occupations coloniales (Rocher, G., 1992, p. 569). De plus, il convient d'ajouter que dans le cas qui nous intéresse, c'est-à-dire celui de l'Afrique, la quasi totalité de ces pays constituait des colonies d'exploitation. En d'autres termes, la domination coloniale qui caractérisait ce système était sous-tendue par l'exploitation des ressources minières et agricoles de ces pays, au profit surtout des nations colonisatrices. De ce fait, le processus de développement de ce continent obéit, dans l'ensemble, à la logique de la relation existant, dans le contexte des colonies d'exploitation, entre les pays africains et les métropoles. Autrement dit, le développement économique, politique, culturel et social de l'Afrique fut soumis à l'ensemble des rapports de dépendance et d'exploitation dans lesquels elle se trouvait engagée avec les puissances colonisatrices (Rocher, G., 1992, p. 572).

Dans cette logique, quoi de plus normal que les réalisations relatives au développement du continent tels, par exemple, l'implantation des infrastructures économiques et sociales dans les villes; et la construction, très souvent par le travail forcé dans les colonies françaises, de chemins de fer et routes entre les villes, mais généralement dans les régions riches en matières premières, répondent d'abord aux intérêts des pays colonisateurs (Touré, M., 1993, p. VI; Rocher, G., 1992, p. 574; Gregory, J. in Tabutin D., 1988, pp. 371-372).

Puis vinrent les années 1960. Celles-ci, rappelons-le, constituent une étape importante dans le destin de ce continent. En effet, au cours de ces années, la majorité des pays africains accèdent à l'indépendance après une longue période de colonisation, et donc de domination et

d'exploitation occidentales, ce qui marque un tournant politique majeur. Simultanément à ces grandes transformations, à ces «victoires» sur le colonialisme, l'Organisation des Nations Unies proclame les années 1960 «première Décennie du développement» pour les pays du Tiers-monde, pays considérés par ce fait même comme pays «sous-développés» (Gélinas, J.B., 1994, pp. 28-29).

Dès lors, dans un contexte véritablement euphorique et armés d'utopies généreuses, les pays nouvellement indépendants d'Afrique se lancent dans des politiques de développement. Pour les dirigeants de ces pays, qui considèrent - dans bien des cas, très légitimement - qu'ils viennent de braver et de triompher du colonialisme à l'instar de David contre Goliath, de telles politiques constituaient une façon de s'affirmer face aux ex-colonisateurs, de les rattraper dans la course à la modernisation économique et sociale et, si possible, de briser la dépendance vis-à-vis des anciennes métropoles. C'est ainsi que, dans l'ensemble, les pays africains indépendants se sont lancés dans des programmes et des projets de développement censés faire d'eux des nations développées.

Soulignons cependant qu'après les indépendances, la quasi totalité des pays africains vont poursuivre et maintenir l'orientation et les fondements des politiques de développement coloniales (à l'exception de quelques pays, tels que la Tanzanie) (Touré, M., 1993, p. VII). Autrement dit, presque tous les programmes de développement, au lendemain des indépendances, sont essentiellement axés sur les villes et surtout sur les capitales. Ainsi donc, le développement de l'Afrique est d'abord celui des capitales, au mieux des diverses zones urbaines (Quesnel, A. in Tabutin D., 1988, p. 403). En d'autres mots, au cours des années 1960, et même après, les dirigeants africains se préoccupent au premier chef de l'urbanisation et du développement des

capitales, capitales qui constituent les sièges nationaux des institutions politiques, administratives, économiques, éducatives et autres (Ela, J.-E., 1983, p. 15). La légitimation officielle de ce grave biais en matière de développement est que les capitales devaient être considérées comme les «miroirs» des pays.

Parallèlement et toujours dans ce même contexte d'enthousiasme des années 1960 et subséquentes, les dirigeants africains, comme en général ceux du Tiers-monde, se lancent dans d'innombrables méga-projets, méga-projets dont le financement pose de graves problèmes, particulièrement un problème d'endettement exorbitant auprès des institutions financières étrangères et internationales (Gélinas, J.B., 1994, pp. 64-65). La conséquence de cette situation est que les besoins financiers des pays africains seront énormes, d'abord, pour financer ces méga-projets, ensuite pour s'acquitter de leur dette. Cela forcera ces pays à favoriser les cultures d'exportation par rapport aux cultures vivrières; ou, plus caractéristique encore, cela les forcera à favoriser l'exploitation et l'exportation de leur matières premières et à négliger leur secteur agricole (Gélinas, J.B., 1994, p. 70).

Ce modèle de développement a, dans l'ensemble, conduit l'Afrique dans une situation malheureuse, voire même dramatique, à tel point qu'on peut affirmer qu'à l'heure actuelle, après trois décennies de «développement», la quasi totalité des politiques nationales se sont soldées par des échecs désastreux ou ont - au mieux - obtenu des résultats médiocres. Ainsi, l'Afrique connaît aujourd'hui un sous-développement criant. En effet,

«L'Afrique bat aujourd'hui un certain nombre de records mondiaux. Le taux d'accroissement démographique donne le vertige dans des pays où la production agricole n'a cessé de baisser; le drame de millions de réfugiés venus d'États qui ont fait de la violence et de la répression un instrument du pouvoir est un aspect de la tragédie d'un continent où la dignité de la vie est sans cesse menacée. L'Afrique

tend à devenir un vaste marché de la santé envahi par les grands trusts pharmaceutiques. La situation est préoccupante dans les zones rurales et les secteurs populaires des centres urbains où l'état sanitaire et nutritionnel se dégrade. Dans les États où les politiques de développement n'ont pas pris en compte les problèmes humains, on n'est pas surpris par le taux de mortalité infantile pour lequel l'Afrique occupe le premier rang dans le monde» (Ela, J.M., 1990, p. 103).

Donc, dès après leurs indépendances, les pays africains :

1) accordent la priorité aux villes et/ou capitales; 2) s'engagent dans des méga-projets; 3) favorisent les cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières; et 4) souvent misent sur l'exploitation et l'exportation des matières premières en négligeant le secteur agricole. En règle générale, ces politiques de développement ont non seulement mené à de graves échecs mais en outre ont mené à un clivage et un déséquilibre très prononcés entre les villes, surtout les capitales, et les zones rurales (Quesnel, A., in Tabutin D., 1988, p. 410). En fait, dans ce processus de développement, les zones rurales se voient immolées sur l'autel de la modernisation et de l'urbanisation des villes par les dirigeants africains.

Toutefois, il importe de faire remarquer, malgré la primauté accordée aux villes africaines par rapport aux campagnes, les populations africaines restent, dans leur majorité, rurales (Publications des Nations Unies, 1996, p. 211). Autrement dit, malgré plus de 30 ans de politique pro-urbaine, la «balance démographique» africaine continue de pencher en faveur des zones rurales; mais elle le fait de moins en moins puisque presque partout en Afrique la migration rurale connaît un rythme sans cesse croissant (Touré, M., 1993, p. VII).

Vers 1960, l'Afrique comptait à peine 13 % de citadins (Ela, J-M., 1983, p. 17). En fait, tant les caractéristiques des sociétés «archaïques» et traditionnelles que les contraintes administratives coloniales, pour ne citer que ces deux causes, faisaient que la masse des

populations, soit plus de 85 % de celles-ci était rurale. (Quesnel, A., in Tabutin D., 1988, p. 413). En d'autres mots, les migrations des ruraux vers les villes n'étaient pas vraiment significatives et, conséquemment, les zones urbaines étaient de taille réduite.

De nos jours, la situation est totalement différente et tant les experts en développement, que les sociologues, et tous les observateurs avertis constatent avec inquiétude une démographie galopante voire explosive des villes africaines (Dumont et Motin, 1982, pp. 41-42). On estime qu'en l'an 2000 la population urbaine de l'Afrique sera dix fois supérieure à celle qu'elle était en 1950 (Stren R., 1986 cité par Gregory, J. in Tabutin D., 1988, p. 355). En d'autres termes, on est en train de passer d'une population à majorité rurale à une population à prédominance urbaine (voir Tableau I à la fin du chapitre.). Donc, il apparaît clairement qu'en moins de trois décennies, les villes africaines se sont notoirement agrandies (Quesnel, A. in Tabutin D., 1988, p. 403).

Si le constat de l'explosion démographique des villes africaines constitue aujourd'hui une évidence que personne ne conteste, il convient cependant d'ajouter que ce phénomène reste complexe, et ce même si les deux raisons principales dudit phénomène sont unanimement acceptées, à savoir un taux de natalité élevé des populations urbaines et un flux migratoire exponentiel des populations rurales vers les villes.

Ainsi, compte tenu de l'ampleur et des conséquences dramatiques de la situation, il apparaît impérieux aux yeux de certains décideurs politiques et d'experts en développement de remédier à ce phénomène d'explosion démographique des villes et/ou capitales en s'attaquant à ses causes, c'est-à-dire chercher à réduire le taux de natalité, d'une part, et freiner le flux migratoire des ruraux vers les villes, d'autre part. Autrement dit, les solutions «classiques» pour

ce problème passent par le programme de contrôle des naissances dans le premier cas et par la rétention des populations rurales dans le second.

Donc, le débat quant aux remèdes à apporter au problème de l'«exubérance» démographique des zones urbaines africaines tourne en gros autour de la question de natalité et de la migration rurale. Rarement cependant, les politiques de développement qui ont marqué le continent dès ses indépendances ont tenu compte de cette problématique et, de ce fait, ne se sont pas préoccupées d'y répondre de façon appropriée. En d'autres termes, les interventions sur la question qui nous occupe ici se font souvent en aval, et généralement sans tenir compte des politiques de développement qui sous-tendent l'évolution des sociétés africaines. De ce fait, les résultats qui découlent d'une pareille situation ne peuvent qu'être parcellaires, homéopathiques ou insuffisants, et donc inefficaces.

Or, on le sait, les politiques de développement de l'Afrique post-coloniale ont eu un impact certain sur les mouvements de populations et ont en partie largement contribué à la croissance numérique des populations dans les zones urbaines. De plus, elles ont engendré des effets pervers dans les zones rurales; ces effets pervers se manifestent par une crise générale du monde rural, crise caractérisée surtout par la montée de la misère ainsi que par un clivage profond entre les villes et les campagnes.

En effet, on l'a dit, les efforts de développement en Afrique, après les indépendances seront essentiellement concentrés dans les grandes villes, et spécifiquement dans les capitales. En outre, celles-ci sont caractérisées par une grande concentration et centralisation des fonctions administratives et politique, et ce dans presque tous les pays africains. En d'autres mots,

«les villes africaines sont marquées avant tout par les fonctions administratives. Et même si les grandes villes côtières telles que Dakar, Abidjan, Lagos, Douala... sont d'abord des ports maritimes, le rôle politico-administratif domine en importance dans les villes africaines. Kinshasa, Brazzaville, Yaoundé, Bangui, Libreville à l'intérieur du continent illustrent bien ce rôle (Ela, J-M., 1983, p. 16).

Ainsi, la centralisation des fonctions administratives et politiques dans les mégapoles constitue une raison supplémentaire expliquant la ruée des ruraux vers les villes. Cette situation contribue donc à faire partir des campagnes d'une part, les personnes confrontées à des problèmes administratifs et politiques et, d'autre part les personnes confrontées à des problèmes économique et de subsistance.

Face à ce phénomène d'explosion démographique urbaine les dirigeants des pays africains ont accordé, dans l'ensemble, la primauté aux zones urbaines dans leur politique de développement. Ce qui a renforcé les disparités entre les milieux urbain et rural et a eu pour résultat d'accélérer les mouvements des populations rurales vers les villes (Quesnel, A. in Tabutin D., 1988, p. 410). On le voit, il s'agit d'un cercle vicieux.

Par ailleurs, soulignons en plus que pendant les années 60, la plupart des gouvernements africains considéraient que le développement de leurs pays passait nécessairement par l'industrialisation, que celle-ci devait être considérée comme un catalyseur dans le processus de développement: elle devait fournir à l'agriculture des débouchés et des moyens de produire plus; elle devait être en mesure de valoriser, sur place, les produits de base et ainsi augmenter la valeur ajoutée exportée; en somme, elle était perçue comme indispensable parce qu'il était difficile d'envisager le passage d'une société traditionnelle à une société moderne sans les transformations sociales et culturelles qu'entraîne l'industrialisation. C'est ainsi que l'industrialisation est apparue

partout comme la voie royale vers le développement, et donc vers une réelle indépendance (Albertini, J.-M., 1981, pp. 167-168).

Ainsi donc, dans le but de s'engager véritablement dans la voie du développement les jeunes nations africaines ont considéré comme crucial de se construire des industries censées transformer une bonne partie de leurs matières premières. Certes, les stratégies de développement à cet effet ne furent pas les mêmes, mais l'option fut la même pour tous.

À certains égards, une telle approche de développement était légitime, mais elle incluait de fait des méga-projets qui nécessitaient des ressources financières énormes. (Dumont, R., 1991, p. 171). En outre, cette industrialisation avait une incidence directe sur les zones urbaines et les zones rurales puisque les industries étaient dans l'ensemble implantées dans les zones urbaines, celles-ci étaient toujours considérées comme des zones de développement du secteur industriel. Autrement dit, «les zones urbaines étaient donc considérées comme des zones de croissance économique et de possibilités nouvelles pour la population en pleine expansion qui avait reçu une éducation formelle, par rapport aux zones rurales où dominaient les anciens métiers agricoles» (Bryceson D.F. et Howe J. in Ellis S., 1995, p. 297). En conséquence, la priorité des investissements relatifs aux projets de développement, sera accordée, une fois de plus, par les dirigeants africains et les organismes donateurs aux zones urbaines, sites du secteur industriel; il va sans dire que cette priorité s'exercera au détriment des zones rurales et de leurs populations et qu'elle contribuera au déplacement des populations rurales vers les zones urbaines. Car, comme toujours, «la concentration urbaine accélère l'exode rural» (Albertini, J.-M., 1981, p. 189).

Cette industrialisation caractérisée par des méga-projets a, dans l'ensemble, obtenu des résultats décevants, résultats qui n'ont pas permis à l'Afrique de sortir du sous-développement.

Autrement dit, l'amélioration escomptée du niveau de vie des populations n'a pas suivi; en outre, la dichotomie entre les zones urbaines et les campagnes fut renforcée par cette industrialisation et se fera au détriment des populations rurales. Ainsi, parlant de l'échec général de l'industrialisation africaine, René Dumont écrit :

«Sur 100 usines installées en Afrique depuis l'indépendance, on estime souvent que 20 % seulement sont à peu près rentables. Une proportion un peu plus élevée d'entre elles n'a probablement jamais fonctionné, et le matériel a dû rouiller rapidement, surtout sous les climats humides. Les autres sont au bord de la faillite. Trop souvent elles doivent s'arrêter, par manque de pièces de rechange ou de matières à transformer, faute de devises pour se les procurer et faute de crédits quand on les considère peu solvables» (Dumont, R., 1991, p. 180).

Précisons toutefois que ce n'est pas l'industrialisation en tant que telle qui est mise en cause ici, car une industrialisation progressive et modérée, procurant des emplois satisfaisant les besoins des populations, est une nécessité absolue pour l'Afrique (Dumont, R., 1991, p. 180). En fait, dans le cadre de notre propos, c'est surtout les conséquences néfastes de cette industrialisation africaine, mal conçue qu'il s'agit de dénoncer, conséquences néfastes pour les zones rurales, leurs populations ainsi que la production agricole.

Le déplacement des populations rurales vers les zones urbaines, accéléré par l'industrialisation de celles-ci, entraîne par ricochet la baisse de la productivité agricole dans les campagnes. Bien plus, le «développement industriel de l'Afrique» a entraîné en général la négligence de l'agriculture. Concrètement, cela s'est traduit particulièrement par des manques de crédit pour tous les projets de développement visant les campagnes, la primauté accordée aux cultures d'exportation par rapport aux cultures vivrières et un biais pro-urbain dans toutes les décisions politiques et économiques.

En fait, il serait peut-être superflu de souligner le rôle que pourrait jouer l'agriculture dans le processus de développement d'un pays. D'ailleurs, historiquement parlant, on le sait,

«l'ensemble du développement industriel de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord a bénéficié de larges surplus agricoles. De son côté, le Japon n'a pu réaliser sa grande mutation économique et sociale qu'après une réforme agraire allant de pair avec un réel progrès agricole» (Albertini, J-M., 1981, p. 208).

La négligence de l'agriculture en général et la priorité accordée aux cultures d'exportation ont été pernicieuses pour l'Afrique. En négligeant le secteur agricole, bon nombre des pays africains furent à la longue confrontés à des problèmes de baisse de production dans ce domaine, de déficit alimentaire, et donc, ont eu besoin de l'aide alimentaire.

Le développement des cultures d'exportation se faisaient aux dépens des cultures vivrières et donc nourricières : en conséquence, des problèmes de malnutrition croissante se sont multipliés dans les campagnes (Dumont, R., et Mottin, M-F., 1982, p. 40), ensemble de facteurs favorisant l'émigration rurale.

Compte tenu de l'importance que revêtent les cultures d'exportation aux yeux des dirigeants africains, ces derniers en ont fait des cultures obligatoires. C'est ainsi qu'on trouve dans divers pays africains une mobilisation et une propagande pour la promotion des produits tels que le cacao, l'arachide, le café, le coton, pour ne citer que ceux-ci. Pourtant, la culture de ces produits exige souvent une bonne terre, et de grands espaces. Le camerounais Jean Marc Ela abordant ce phénomène écrit à ce sujet en guise d'illustration que

«c'est sous la contrainte que de nombreux Kirdi descendus en plaine, au Nord-Cameroun, sont réduits à consacrer au coton leurs meilleurs terres louées à des notables traditionnels» (Ela, J-M., 1982, p. 116).

De plus, puisque ces cultures nécessitent des grands terrains ainsi que des subventions financières gouvernementales, dans certains cas, seulement une poignée des ruraux parviennent à réunir ces deux conditions. D'où, la tendance à l'émigration rurale de ceux qui ne peuvent réunir les moyens et les outils nécessaires, pour s'adonner à de telles cultures. Dans cette perspective, il est intéressant, par exemple, de noter l'échec de la culture du cacao à freiner l'émigration rurale. En fait, cette émigration est liée aux contradictions sociales internes caractérisant les économies basées sur des cultures d'exportation. Car les produits tels que le cacao, le café, le coton, l'arachide introduisent les ruraux dans un processus où ils perdent le contrôle de leurs moyens de production. Ainsi, ces cultures tendent à accroître la pression sur les systèmes de tenure de la terre : de nombreux jeunes, par exemple perdent leur accès à «l'appropriation du sol», souvent du vivant de la génération des aînés. Dans ces conditions, il n'est étonnant que les jeunes seront poussés à émigrer vers les zones urbaines (Ela, J-M., 1982, p. 117).

Un autre effet pervers de l'orientation pro-urbaine des politiques africaines de développement - politiques favorisant l'exode rural - est l'importance donnée aux activités minières. À cet égard, rappelons d'abord que l'exploitation des matières premières constitue l'une des politiques de développement héritée de l'époque coloniale, politique que les dirigeants africains ont perpétué après les indépendances. Ainsi, dans le domaine des migrations, les centres miniers où se fait l'exploitation des minerais attirent fortement les populations rurales, à tel titre que, les alentours de certaines de ces industries minières ont vu naître de nombreuses agglomérations. C'est ainsi que les zones minières du Shaba (ex-Katanga) au Zaïre, le «copperbelt» en Zambie, les mines du Zimbabwe (ex-Rhodésie du Sud), pour ne citer que ces trois là, ont attiré de nombreux travailleurs avec leurs familles (Gregory, J. in Tabutin D., 1988, p. 372). En conséquence, dans

leur politique, les dirigeants africains concentreront les écoles, les formations sanitaires, les bureaux et les services dans ces zones urbaines minières (Touré, M., 1993, p. VI). Mais cette urbanisation des zones minières ne fera que renforcer et intensifier davantage le mouvement des populations rurales vers ces zones.

De telles politiques, peut-être avec différentes variantes, ont été mises en oeuvre dans presque toute l'Afrique, et elles ont engendré les mêmes effets. D'une part, elles ont favorisé le déplacement des ruraux vers ces zones, et d'autre part, elles ont renforcé les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines et/ou minières.

De tout ce qui précède et en résumé, il apparaît clairement que les politiques de développement mises en oeuvre en Afrique ont eu, d'une manière ou d'une autre, un impact direct ou indirect, à des degrés divers, sur le phénomène de la «rétention-migration» dans ce continent. Ces politiques de développement ont privilégié le plus souvent la production industrielle plutôt que la production agricole, les cultures d'exportation plutôt que les cultures vivrières, l'espace urbain (chômage et insécurité obligent) plutôt que l'espace rural, les capitales plutôt que le reste du pays. Cela a conduit irrévocablement à accroître les disparités et les clivages entre les zones urbaines et rurales, et par là même à accélérer le mouvement vers les villes (Tabutin, D., 1988, p. 41).

Telles sont donc les grandes orientations des politiques de développement mises en oeuvre en Afrique depuis les indépendances, politiques dont les résultats ont été désastreux comme en témoigne la réalité sur le terrain. Cela étant, compte tenu des effets pervers de ces politiques et des résultats décevants qu'elles ont eu, les dirigeants africains devraient logiquement et

légitimement se tourner vers les politiques de rétention des populations rurales afin de valoriser ou de revaloriser les campagnes, et donc de freiner le flux migratoire en direction des zones urbaines.

Cependant, la question que l'on peut se poser est la suivante : pourquoi les décideurs politiques africains ont-ils agi de façon réservée et timide à cet effet ou, soit mis en place une politique négative de rétention? Certes, divers pays (tels que la Tanzanie, l'Éthiopie, et le Zaïre pour ne citer que ceux-ci) ont mis en oeuvre ce qu'ils considéraient être des politiques de rétention. Mais comment l'ont-ils fait? Et quels résultats ont-ils obtenu à cet égard?

I.3 Politiques de rétention en Afrique

Avant de voir comment quelques pays africains ont appliqué leur politique de rétention, rappelons d'abord brièvement qu' historiquement de telles politiques ont été menées par des pays tels que l'U.R.S.S., la Chine et Cuba. Certes, les approches furent différentes d'un pays à l'autre, mais les objectifs les mêmes.

En effet, l'ex-U.R.S.S. est un cas notoire de pratique rigoureuse de politique de rétention de population rurale. Dans le but de garder les populations rurales dans les campagnes et, de ce fait de les faire travailler dans les kolkhoz et les sovkhos, les autorités de l'ex-U.R.S.S. avaient mis en place un système sévère censé contrôler les déplacements des populations rurales afin d'éviter des mouvements massifs de ces dernières vers les villes. C'est ainsi que Frélastre nous rapporte que

«legislation restricting farmers from leaving the countryside remained harsh until 1975. Until this date peasants could not obtain an interior passport (a kind of family booklet, which also serves for registration purposes by the local police); this was a radical means of dissuading the peasants from circulating and an efficient curb to rural out-migration» (Frélastre, G. in Havet J., 1988, p. 200).

Autrement dit, *«to enter or to leave Moscow, and some twenty-five other Soviet cities, a special visa (propiska) is needed; this allows the control of the immigration to these cities»* (Frélastre, G. in Havet J., 1988, p.200).

Ces pratiques constituaient presque une doctrine officielle de l'ex-U.R.S.S, doctrine qui visait à contraindre les ruraux, par diverses mesures et moyens, à rester dans les campagnes. Le succès relatif de cette politique était essentiellement dû à son aspect contraignant, car sans cette coercition l'efficacité d'une telle politique serait nulle, ou presque.

La Chine est un autre cas célèbre; une sévère politique de rétention y fut pratiquée dès après la révolution maoïste de 1949. La similarité entre les rétentions à la russe et à la chinoise réside surtout dans le contrôle administratif coercitif des déplacements des citoyens. Ainsi comme en ex-U.R.S.S.,

«controls on people moving to cities in China have been primarily administrative. In order to migrate to the city citizens must obtain both a «removal certificate» from authorities in the place of current residence and an employment offer or a school registration certificate from urban authorities» (Simmons, A.B. in Havet J., 1988, p. 185).

En d'autres termes, pour rendre l'émigration des ruraux vers les villes difficile, le gouvernement avait adopté des mesures restrictives à cette fin; mais en outre, et bien plus qu'en URSS, il valorisait les campagnes par la propagande et le développement rural. Ainsi, la Chine «relocalisait» des jeunes urbains dans les campagnes:

«In China over the period 1969-1973 somewhere between ten and fifteen million urban secondary school graduates were «rusticated», that is, resettled in rural areas. At the same time, administrative controls, including travel permits, access to ration cards, etc., were used to prevent or limit the migration of peasants to the cities. These programs were supported by widespread media propaganda and political action» (Simmons, A.B. in Havet J., 1988, p. 185).

Certes cette politique fut, aux yeux des dirigeants chinois, un succès car elle réussit à promouvoir le développement rural et à retenir les gens à la campagne. Mais là aussi, il importe de souligner que cette politique ressemblait à certains égards à des mesures de guerre. Et, une fois ces mesures abrogées, les gens rentrent s'installer dans les zones urbaines.

Le cas de Cuba est particulièrement intéressant. En fait, en partie, pour compenser les échecs de sa politique d'industrialisation, le pays, sous la direction de Fidel Castro, avait opté pour une politique agricole intensive qui devait être soutenue et sous-tendue par une politique de rétention. Donc, *«to increase agricultural production the government decided to halt the flight of workers to towns and cities»* (Simmons, A.B. in Havet J., 1988, p. 189).

En d'autres mots, pour les dirigeants cubains, la promotion ainsi que le succès du développement rural nécessitaient une politique de rétention. Celle-ci visait donc, par diverses mesures, à contraindre les ruraux à ne pas émigrer vers les villes, en particulier, vers Havane, la capitale. En général, cette politique fut un succès : d'une part, la progression démographique des zones urbaines, particulièrement celle de la Havane, fut ralentie et, d'autre part, les inégalités entre les zones rurales et les campagnes furent réduites.

Malgré le succès de ces politiques de rétention aux yeux des dirigeants russes, chinois et cubains, la rétention des populations rurales a toujours été considérée comme une politique de mauvais aloi par les dirigeants occidentaux capitalistes dans la mesure où elle fut «créée» et était pratiquée par des pays socialistes. En fait, dans un monde polarisé idéologiquement en deux blocs à l'époque de la guerre froide, ce qui était fait à l'Est fut toujours mal vu à l'Ouest, et vice versa; d'où la rétention avait souvent eu une connotation négative pour les dirigeants occidentaux capitalistes. Au fond, pour eux, la rétention n'était qu'une pure détention des populations rurales

dans les campagnes : une telle politique allait à l'encontre des droits de la personne chers à leur démocratie et surtout - elle était considérée comme une atteinte à l'un des principes de l'économie capitaliste, à savoir la libre circulation des biens et des personnes. Autrement dit, le capitalisme, en tant que doctrine économique, préfère une main-d'oeuvre mobile ce qui implique un contexte social où il y a absence de rétention.

Par ailleurs, le fait de mettre les préoccupations rurales au centre des politiques de développement apparaît, aux yeux des autorités occidentales capitalistes, comme la glorification d'une idéologie «ruraliste», comme une valorisation du «paysan»etc..., glorification et valorisation s'inscrivant à contre courant de l'idéologie capitaliste.

De ce qui vient d'être dit, on peut aisément comprendre le manque de légitimité dont souffre le thème de la rétention et dans les pays occidentaux modernes et parmi les dirigeants africains, et ce malgré la pertinence de ce thème. Donc le peu d'études sur la question de la rétention s'explique beaucoup plus par des raisons idéologiques que scientifiques.

Au niveau de l'Afrique, toute une gamme de régime politiques, qui se situaient de l'extrême-gauche à l'extrême droite, (comme, par exemples, le régime marxiste-léniniste en Éthiopie, le «socialisme africain» en Tanzanie, «l'humanisme africain» en Zambie, le capitalisme du Zaïre et le régime d'apartheid en Afrique du Sud) adoptèrent pour presque les mêmes raisons, des stratégies inhérentes à une politique de rétention. Autrement dit, ces quelques pays ont tous essayé de mettre un frein à la migration rurale en maintenant leur population rurale dans les campagnes (Bryceson et Howe in Ellis, 1995, p. 297). Au fond, dans un contexte où le continent africain était de plus en plus caractérisé par la pauvreté rurale, la désertion des campagnes par ses

forces vives, la baisse de la productivité agricole, la croissance rapide de la population urbaine, la voie de la politique de rétention apparaissait toute tracée pour ces responsables politiques.

Cependant, il convient de remarquer que pareille politique de rétention n'était pas conçue dans le cadre d'une stratégie de développement censée remédier ou pallier aux effets pervers du modèle de développement des années 1960. En fait, c'est surtout devant la croissance rapide de la population urbaine et les risques d'ordre politique plutôt que les conséquences économiques perverses qu'elle présente que ces régimes politiques ont pris des mesures ponctuelles et bien souvent coercitives pour ralentir ou inverser les flux migratoires vers les zones urbaines, en particulier les capitales (Quesnel A. in Tabutin, 1988, p. 403). Autrement dit, face à des réalités démographiques quasi explosives au niveau des villes, certains dirigeants africains furent contraints par la force des choses de recourir à une politique de rétention afin de contrôler une situation qui était devenue potentiellement dangereuse pour le régime en place.

C'est donc, par exemple, dans cet esprit qu'une politique de rétention de la population rurale fut appliquée au Zaïre. Avant son indépendance le Zaïre était l'un des rares pays africains où une politique de rétention des populations était systématiquement exercée : cette politique était surtout caractérisée par des mesures administratives et économiques (Tiker-Tiker in Havet, 1986, p.213). Après l'indépendance, face à l'ampleur de la migration rurale résultant de l'abandon des contraintes administratives de l'époque coloniale et de l'hypercentralisation des services dans les zones urbaines, les autorités zaïroises étaient résolues à recourir à une politique de rétention. Ainsi, particulièrement à la fin des années 70 et début 80, il y eut diverses tentatives de refoulement forcé vers les villages des citadins «oisifs» (Tiker-Tiker in Havet, 1986, p. 216).

L'Éthiopie est un autre cas illustrant bien une politique de rétention en Afrique. En fait, la rétention éthiopienne était particulière en ce sens qu'en plus d'empêcher les gens d'émigrer vers les zones urbaines, elle tentait de transférer la population de toute une région rurale dans une autre, et cela par des mesures directes et brutales, mesures qui ont engendré beaucoup de pertes de vies humaines (Quesnel A. in Tabutin, 1988, p. 416).

Quant à la Tanzanie, sa grande originalité est d'avoir commencé à planifier sa politique de rétention très tôt après son indépendance. Cette politique tournait autour de la fameuse notion d'Ujamaa, notion qui consistait en la création de villages et d'organisations communautaires dans les campagnes (Quesnel A. in Tabutin, 1988, p.415). Ainsi, «à partir de 1973, le regroupement en villages est imposé à toutes les populations; dans les deux dernières années du programme, c'est probablement plus de cinq millions de personnes qui sont déplacées» (Quesnel in Tabutin, 1988, p. 415). En outre la Tanzanie s'est distinguée dans le domaine de la rétention par une opération «coup de balai». Ce fut une opération extrêmement ponctuelle sans grande préparation et qui, sous couvert d'objectifs de ralentissement du chômage urbain et d'accroissement de la production alimentaire, s'est faite par le recensement des chômeurs urbains, suivi d'une grande raffle et du renvoi aux champs de ces individus (Quesnel in Tabutin, 1988, p. 416).

Malgré la dimension coercitive inhérente à toutes les politiques décrites antérieurement, aucune n'a donné les résultats escomptés. Autrement dit, aucune de ces politiques n'a réussi à fixer les populations dans le milieu rural, ni à empêcher les migrations vers les grandes villes ou la capitale (Tabutin, D., 1988, p. 42). Ainsi, en Tanzanie, selon le Rapport mondial sur le développement de 1994, le taux de migration vers les zones urbaines a été de 11,4 % entre 1970 et 1980. Donc, la migration des ruraux vers les zones urbaines n'a pu être freinée; bien au

contraire, elle a persisté pendant et après les fameuses opérations de villagisation et de rétention (Bryceson et Howe in Ellis, S., 1995, p. 298).

En Éthiopie, le taux de croissance urbaine a été de 4,9 % - un taux remarquablement faible - et est demeuré stationnaire des années 70 à la fin de la période Mengistu en 1991. Cependant, il faut mettre ce fait surtout au compte de la pénurie de terres cultivables, de l'incertitude engendrée par la réforme agraire, de la famine et de la guerre qui dissuadaient les gens d'émigrer vers les zones urbaines, et donc les prédisposaient à rester dans les zones rurales, plutôt qu'à la politique de rétention mise en place par le gouvernement éthiopien (Bryceson et Howe, in Ellis, S., 1995, p. 298).

Pour le Zaïre, Tiker-Tiker écrit que

«Refouler dans leur milieu d'origine toute la population urbaine sans emploi est une mesure qui, il fallait s'y attendre, est restée sans effet. Les «sans-emplois et chômeurs» ont pu se procurer, souvent en bonne et due forme, des «cartes de service» ou des «cartes d'étudiant» de complaisance. Cela rendait difficile tout contrôle de la part des agents de l'ordre. Les individus effectivement refoulés dans les villages non seulement sont généralement en ville, mais, de surcroît, ils sont revenus accompagnés souvent d'autres villageois!» (Tiker-Tiker in Havet J., 1986, p. 216).

De ce qui précède, on peut donc retenir que ces politiques et/ou mesures n'ont pas réussi à maintenir les populations rurales dans les campagnes. En fait, malgré la pertinence des politiques de rétention en Afrique, il est important de souligner que celles-ci furent appliquées au nom des intérêts des zones urbaines et cela au détriment des zones rurales. De plus, en mettant la dimension coercitive au centre de ces politiques sans se préoccuper d'intégrer la rétention de façon cohérente dans les projets de développement, lesdites politiques apparaissaient beaucoup plus comme une rétention négative qu'une rétention positive. En d'autres termes, ces politiques étaient synonymes de détention alors que si elles étaient comprises comme une rétention positive,

elles auraient pu être conçues rationnellement et être intégrées aux objectifs de développement tant des zones rurales que des... villes. D'où, les échecs qui ont caractérisé les politiques et mesures de rétention en Afrique.

Ainsi, se basant sur ces échecs, divers gouvernements africains se sont officiellement et «rationnellement» tournés vers le développement rural ou vers des projets spécifiques dans le milieu rural pour favoriser la rétention des populations rurales dans les campagnes. C'est pourquoi, dans le chapitre qui suit, nous tenterons de voir si les projets de développement dans le milieu rural africain ont un impact positif sur la rétention.

Tableau I
Population totale, population urbaine et population rurale de l'Afrique
(En millions)

Région	Population totale			Population urbaine			Population rurale		
	1975	1995	2015	1975	1995	2015	1975	1995	2015
Afrique	414	728	1204	104	250	568	310	478	636
Afrique de l'est	125	227	390	15	49	133	110	178	257
Afrique centrale	45	82	146	12	27	68	33	55	78
Afrique du Nord	96	161	232	37	74	133	59	87	99
Afrique australe	29	47	71	13	23	43	16	25	28
Afrique de l'Ouest	118	211	364	27	77	190	91	134	174

Source : Division de la population, Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques, Secrétariat de l'ONU. (Nations-Unies, p. 206)

Interprétation du tableau

En fait, selon ce tableau, entre 1975 et 2015 la population urbaine africaine aura quintuplé tandis que la population rurale n'aura tout simplement que doublé.

Selon les projections de ce tableau, on voit qu'entre 1995 et 2015 pour toute l'Afrique ainsi que pour ses différentes régions, la population urbaine augmenterait très rapidement alors que la croissance serait lente pour la population rurale.

Ainsi, au sujet de toute l'Afrique l'augmentation serait de 318 millions pour la population urbaine, et seulement de 158 millions pour la population rurale.

Concernant les grandes régions africaines, on aurait une augmentation de 84 millions de la population urbaine pour l'Afrique de l'Est, et 79 millions pour la population rurale; 41 millions d'augmentation de la population urbaine en Afrique centrale et 23 millions pour sa population rurale. Quant à l'Afrique du Nord, celle-ci va enregistrer pour sa population urbaine une augmentation de 59 millions et de seulement 12 millions dans les zones rurales. En Afrique australe, la population rurale augmenterait de 20 millions alors que celle de ses zones rurales de 3 millions. Enfin, en Afrique de l'Ouest, on aurait une augmentation démographique de 113 millions pour ses zones urbaines et de 40 millions pour ses zones rurales.

En outre, ce tableau nous montre que si en 1995 la population rurale était majoritaire dans toutes les grandes régions d'Afrique, cela ne sera plus le cas en 2015. Car en 2015, trois grandes régions africaines (le Nord, le Sud et l'Ouest) auront une population majoritairement urbaine tandis que les deux autres (le Centre et l'Est) garderont encore pour quelque temps une population à prédominance rurale. Mais même dans ce derniers cas, cette situation ne tardera pas

**de changer compte tenu de la montée vertigineuse de la population urbaine dans ces régions
(Nations Unies, 1996, p.208).**

CHAPITRE II

LES INCIDENCES DU DÉVELOPPEMENT RURAL SUR LA MIGRATION ET LA RÉTENTION EN AFRIQUE

La démographie galopante des villes africaines a conduit bon nombre de décideurs politiques de ce continent à chercher des voies et moyens pour remédier à cette situation. Puisque, aux yeux de ces dirigeants, la migration rurale constitue l'une des causes du surpeuplement qui caractérise les villes africaines, il fallait donc trouver un moyen positif pour freiner l'exode rural et, de ce fait, favoriser la rétention des ruraux dans les campagnes.

Le développement rural apparaissait comme la solution classique censée juguler la ruée des ruraux vers les zones urbaines. Autrement dit, pour plusieurs gouvernements africains, le développement rural était considéré comme la réponse appropriée à la question de la migration dans la mesure où il devait ultimement promouvoir la rétention des populations rurales dans les campagnes. En fait, cette thèse résulte de l'idée selon laquelle les populations rurales émigrent vers les zones urbaines à cause de la pauvreté, de la qualité de vie et du manque d'opportunités professionnelles dans les zones rurales (Quesnel in Tabutin, 1988, p. 413). Donc, en s'attaquant à ces problèmes, on estime qu'on réussira à maintenir les populations rurales à la campagne.

Considéré dans une telle optique, le développement rural a ici un triple objectif :

1) promouvoir les conditions économiques et sociales des campagnes afin de combattre la pauvreté caractérisée de celles-ci, 2) accroître la production agricole dans le but de maximiser les revenus agricoles ainsi que créer des emplois dans ce secteur, et 3) créer les services sociaux et les infrastructures afin d'améliorer la qualité de vie dans les zones rurales.

Ainsi donc, il est question dans ce chapitre de voir à travers certaines études faites à ce sujet, si le développement rural, dans ce triple objectif, constitue un facteur déterminant de diminution du taux d'émigration rurale vers les zones urbaines.

II.1. Exode rural, rétention et la situation socio-économique

L'une des caractéristiques évidentes des campagnes est la pauvreté. En d'autres mots, la situation socio-économique des zones rurales laisse souvent à désirer et dans presque tous les pays africains, elle est malheureuse. De ce fait, on peut dans une certaine mesure dire que «la grande misère des campagnes chasse les ruraux dans les villes» (Ela, 1983, p. 102). En cela, il apparaît évident d'établir une corrélation entre cette situation socio-économique malheureuse des campagnes et la migration des ruraux vers les zones urbaines.

Ainsi, l'amélioration de la situation socio-économique des zones rurales et donc des ruraux s'avère fondamentale pour corriger cette situation. Mais cette amélioration de la situation socio-économique signifie aussi en d'autres termes, l'augmentation des salaires ainsi que des revenus pour les gens de la campagne.

Le raisonnement qui est à la base d'une telle théorie insinue que le problème des bas salaires ou des revenus insuffisants voire même insignifiants dans les zones rurales constitue l'une des raisons qui poussent les ruraux à émigrer vers les zones urbaines. En d'autres mots, selon les partisans de cette théorie, en comparant leurs salaires à ceux des urbains, les ruraux s'aperçoivent qu'il existe dans la plupart des cas un écart criant entre ce qu'ils gagnent et ce que reçoivent les gens de la ville en termes de revenus. Donc,

«parmi les facteurs qui interviennent pour décider les paysans et les jeunes ayant un certain niveau d'instruction à aller chercher une «vie meilleure» dans les centres

urbains, la différence des revenus entre les travailleurs urbains et les paysans de la brousse entre en ligne de compte» (Ela, 1983, p. 57).

En guise d'exemple, Touré, Ouattara et Annan-Yao notent qu'en Côte d'Ivoire durant l'année 1975 la répartition des revenus était faite de la manière suivante : 73,5 % des revenus allaient chez les citadins alors que 26,4 % des revenus étaient destinés aux ruraux. (Touré et al., in Touré et Fadayomi, 1993, pp. 8-9). D'où, la migration des ruraux vers les zones urbaines, où les revenus sont intéressants, afin d'améliorer leur conditions socio-économiques. En outre, une bonne proportion des migrants ruraux se compose de jeunes gens souvent relativement plus instruits que leurs pairs restés à la campagne. En somme, les migrants sont mus en grande partie par des considérations d'ordre économique, particulièrement par la recherche d'emplois bien rémunérés par rapport aux zones rurales (Fadayomi et al., in Touré et Fadayomi, 1993, p. 52), ces considérations et recherche étant fortement influencées par des niveaux plus élevés d'éducation formelle.

En conséquence, parmi les mesures prises par bon nombre de gouvernements africains afin de renverser ce courant d'émigration rurale, celle de salaires ou de revenus a été appliquée. Donc ces gouvernements considèrent que la lutte contre l'émigration rurale passe globalement par la réduction des inégalités socio-économiques entre les zones urbaines et les zones rurales, les revenus constituant l'une des expressions significatives de ces inégalités.

La logique de ce raisonnement peut apparaître comme excellente, mais l'est-elle vraiment?

Considérons le cas de la Tanzanie. Ce pays a élaboré une politique des revenus dans le but officiel et explicite d'améliorer les salaires ruraux, et par conséquent de réduire les écarts des revenus entre les villes et les campagnes (Mtalifikolo in Touré et Fadayomi, 1993, p. 242).

Grâce à cette politique,

«les écarts entre les revenus formels des villes et des campagnes s'étaient amoindris, et au début des années 1980, on indiquait que l'égalité entre les revenus avait été réalisée dans une large mesure, et que des tendances montraient une nette évolution des revenus en faveur des zones rurales» (Mtalifikolo in Touré et Fadayomi, 1993, p. 243).

Certes, cette politique générale des revenus visait officiellement à harmoniser les revenus entre les villes et les campagnes, mais d'une manière généralement implicite, elle était considérée par les dirigeants tanzaniens comme un moyen de ralentir voire de contenir l'exode des ruraux, en quête de bons salaires, vers les zones urbaines. Autrement dit,

«en permettant aux revenus du monde rural de rattraper ceux des villes (ce qu'on présentait comme un avantage pour les travailleurs des villes), on espérait par ce biais rendre la vie rurale supportable par rapport à la vie urbaine. En effet, des données ont montré que les salaires réels dans les centres urbains baissaient alors que les revenus du monde rural augmentaient» ((Mtalifikolo in Touré et Fadayomi, 1993, p. 247).

Donc, il y a eu une certaine amélioration de la vie des ruraux sur le plan socio-économique. Cependant, pour ce qui a trait à la rétention des populations rurales, «cette politique n'a pas réussi à contenir l'urbanisation, pour l'essentiel, et on constate que la Tanzanie a enregistré l'un des taux d'urbanisation les plus élevés de la région» (Mtalifikolo in Touré et Fadayomi, 1993, p. 252). Dans le même sens, concernant toujours la Tanzanie, Hoyle écrit

«the strong presumption of rural bias in the policies of the 1970s has not prevented substantial and growing urban migration, and Dar es Salaam increased its population and attractiveness despite its losing its capital status and the relocation of some ministries to Dodoma» (Hoyle 1979 cité par Gould in Baker et Aina, 1995, p. 132).

Et, au Kenya, Gould écrit que

«in Central Province, near Nairobi, there is a vibrant rural economy with peasant production of vegetable products for the urban (and foreign) market as well as coffee and tea for export production. There is a strong rural off-farm employment sector in the formal and informal economy. In these circumstances there is still migration, mostly to Nairobi» (Gould in Baker et Aina, 1995, p. 137).

De ce qui vient d'être dit, on peut affirmer que si la détérioration de la situation socio-économique d'un village constitue souvent l'élément moteur qui pousse les ruraux à l'émigration, par contre, l'amélioration de ladite situation ne dissuade pas nécessairement les candidats à l'exode de partir pour la ville.

Toutefois, on peut aussi trouver certains exemples de zones rurales où le taux d'émigration rurale est faible grâce au bon revenu de la population rurale. C'est ce que confirme une étude menée par Lavrijsen qui écrit que *«there are some areas of higher income and potential in Western Province, such as Bugoma District (Kenya) where rates of out migration are lower»* (Lavrijsen, 1984 cité par Gould in Baker et Aina, 1995, p. 138).

Dans certains autres cas, les bas revenus dans les zones urbaines ainsi qu'un taux élevé de pauvreté dans les villes peuvent décourager les ruraux à émigrer vers les centres urbains. Ainsi, en Éthiopie, ceci constitue l'un des facteurs qui a joué en faveur de la rétention des populations rurales :

«A final set of considerations which have had implications for reducing the level of rural-urban migration are the high levels of urban unemployment, coupled with declining real incomes and poverty. Poverty occurs right across the urban spectrum from Addis Abeba down to the smallest towns» (Baker in Baker et Aina, 1995, p. 238).

Malgré ce qui vient d'être expliqué, l'explication la plus souvent utilisée pour expliquer le phénomène migratoire rural-urbain, c'est le fait que la situation socio-économique malheureuse

des campagnes engendre un mouvement des populations vers les zones urbaines. Ainsi, par exemple, à Madagascar quand

«les conditions économiques et sociales se dégradent rapidement dans les campagnes de l'Imerina dans les années 1970 et 1980, on assiste alors à un exode rural massif, non parce que la ville est forcément attrayante mais plutôt parce que le milieu rural devient répulsif» (Rabearimanana in Coquery-Vidrovitch et al., 1996, p. 200).

En d'autres mots, «la campagne ne nourrissant plus son homme, l'exode vers la ville s'avère donc inévitable» (Rabearimanana in Coquery-Vidrovitch et al., 1996, p. 201). Dans la même optique, on a remarqué qu'au Kenya la baisse des salaires, et donc des revenus dans le district rural de Machakos a conduit davantage les résidents de ce district à l'exode vers les villes (Ondiege in Taylor et Mackenzie, 1992, p. 133).

En fait, ces exemples constituent des preuves qui montrent que la situation socio-économique malheureuse des zones rurales conduit les ruraux, dans beaucoup de cas, à émigrer vers les zones urbaines alors que l'amélioration des conditions économiques difficiles dans les campagnes n'entraîne pas nécessairement la rétention des gens dans les villages.

En d'autres mots, on peut affirmer que dans plusieurs études ou enquêtes faites concernant la relation qui existerait entre la rétention, l'émigration rurale, et la situation socio-économique (en l'occurrence les revenus), il apparaît évident que les bas revenus des campagnes peut favoriser l'émigration rurale tandis que l'augmentation des salaires et des revenus ruraux n'a pas nécessairement un impact déterminant sur la rétention car elle ne dissuade pas par le fait même les candidats à l'exode de partir pour la ville.

De ce fait, on a souvent remarqué que l'augmentation des salaires et des revenus dans certaines zones rurales a favorisé la migration des ruraux vers les villes (Grosse in Havet, 1986, p38).

Apparemment, ceci peut paraître paradoxal. Mais dans la réalité des faits, une telle situation peut s'expliquer par diverses raisons. L'une des principales est la suivante : la migration vers la ville exige certains moyens, singulièrement de l'argent, ne fut-ce que pour le transport. Or, l'augmentation des salaires et des revenus permet aux ruraux une marge de manoeuvre dans leurs «budgets». Ainsi, avec un revenu «significatif», un rural, qui était auparavant limité financièrement, peut se permettre de payer le transport de son déplacement vers la ville. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre, chapitre qui traitera entre autres des effets contradictoires de l'impact des salaires et des revenus sur la migration rurale vers les zones urbaines.

Toutefois, l'hypothèse selon laquelle les ruraux qui ont un revenu confortable ont tendance à émigrer facilement vers les zones urbaines a conduit certains chercheurs à étudier le statut économique des familles dont les membres partent pour la ville. Certains tels que DaVanzo (1981) et Lipton (1982) ont soutenu que les familles à bas revenu sont plus enclines à émigrer que les familles rurales qui sont aisées économiquement, l'émigration étant considérée pour ces familles moins nanties comme un moyen d'améliorer leur situation économique. Par contre, pour d'autres auteurs (Connel et al., 1976) l'émigration rurale n'est pas seulement une affaire des pauvres. Autrement dit, pour ces auteurs, les familles aisées sur le plan économique émigrent aussi vers les zones urbaines dans la mesure où elles sont mieux placées pour faire face aux exigences financières d'une migration.

Mais dans les deux cas, pour les familles pauvres comme pour les plus aisées, la migration rurale doit constituer un «risque» positif. En d'autres mots, le «risque» d'émigrer doit apparaître comme un gain économique tant aux yeux des familles pauvres qu'aux yeux des familles plus aisées (Findley, 1987, p. 54).

L'on sait, et cela est notoire, que le revenu de la masse des populations rurales en Afrique et dans les pays en développement, est très faible. Ce qui ne les encourage pas certainement à demeurer dans les zones rurales dans la mesure où cela a un impact négatif sur leurs niveaux de vie, ce qui est particulièrement le cas si l'on considère les écarts des revenus qui existent entre les campagnes et les zones urbaines.

Mais encourager les ruraux à vivre dans les campagnes en augmentant les revenus de ces derniers ne s'avère pas un succès en terme de rétention. En fait, les quelques études de cas faites à ce sujet de l'impact que peut avoir l'augmentation des revenus sur l'émigration rurale ne montrent pas l'efficacité de cette politique. En d'autres termes, il n'est pas clairement établi qu'augmenter les revenus dans les campagnes constituent une approche favorable pour la rétention des populations rurales.

Une telle conception privilégie strictement la dimension économique dans le développement rural. Mais en réalité, le développement rural est multidimensionnel. Dans la prochaine section, nous considérerons l'importance du développement agricole et l'incidence de celui-ci sur la rétention et l'émigration rurales.

II.2. Migration rurale, rétention et développement agricole

Dans les pays africains, comme d'ailleurs dans beaucoup de pays du tiers-monde, les zones rurales sont dominées en grande partie par des activités agricoles. En d'autres mots, dans les campagnes, l'agriculture constitue l'activité principale de la majorité des ruraux. C'est ainsi que le développement rural est souvent synonyme de développement agricole et c'est ce qui explique la priorité accordée à l'agriculture dans les projets de développement rural (Grosse in Havet, 1986, p. 45).

Le développement, la production, et les activités agricoles ont un impact considérable dans le milieu rural. En fait, c'est l'agriculture qui «régente» la vie au village. Bien plus, dans les campagnes africaines, les ruraux entretiennent des rapports avec l'agriculture qui ont des conséquences directes ou indirectes sur l'économie rurale et sur le mouvement des populations rurales.

On peut donc dire que dans les zones rurales (africaines et autres) l'agriculture et les populations s'influencent mutuellement : d'une part, l'agriculture influence les ruraux du point de vue de leur mode de vie et de leur situation socio-économique (dans la mesure où les travaux dominants dans les campagnes relèvent du domaine agricole) et, d'autre part, les populations rurales déterminent la production agricole.

Concernant l'impact du développement agricole (dans le cadre du développement rural) sur les populations rurales, certains auteurs ont soutenu que le développement agricole exerce une influence significative sur le mouvement des populations dans les campagnes alors que d'autres considèrent que le développement agricole n'a qu'un impact relatif voire parfois nul sur le phénomène migratoire des ruraux.

Ainsi, dans Migrations et urbanisation au Sud du Sahara (1993), certains auteurs estiment que, compte tenu de son importance dans les villages, le développement agricole constitue le rempart contre l'abandon des zones rurales par les ruraux; de ce fait, ces auteurs considèrent qu'il convient d'améliorer les revenus agricoles, d'augmenter les prix des produits agricoles dans les campagnes, de moderniser l'agriculture, et de faire des réformes agraires là où c'est nécessaire. Bref, mettre à contribution ou à profit tout ce qui est bénéfique au développement agricole pour le mieux être des ruraux et, de ce fait, favoriser ou permettre leur rétention dans les campagnes.

Mais plusieurs études menées à cette fin, ici et là, en Afrique aboutissent à des conclusions contradictoires. Autrement dit, des projets de développement agricoles ont montré que dans certains cas, ils ont favorisé la rétention des populations rurales tandis que dans d'autres, ils ont encouragé l'émigration rurale. Ainsi, au Cameroun, pour faire face aux phénomènes de l'émigration et de la pauvreté rurales, le gouvernement a lancé un grand programme de culture du cacao dans les campagnes. Cependant, on a constaté que malgré les réalisations spectaculaires de la Caisse Cacao en faveur des producteurs, ce programme n'a pas été une réussite compte tenu de l'ampleur de l'exode rural, surtout des jeunes, vers les zones urbaines (Ela, 1990, p. 111). En clair, au Cameroun, le projet de la culture du cacao s'est avéré incapable de fixer les jeunes dans les campagnes (Ela, 1990, p. 164). Et en Zambie, dans le but de promouvoir la rétention des ruraux dans les campagnes et de faciliter l'exode de retour c'est-à-dire celle en direction des zones rurales, le gouvernement a mis sur pied un programme de soutien des revenus ruraux et de réinsertion dans des activités d'exploitation des terres arables (Mijere et Chilivumbo in Touré et Fadayomi, 1993, p. 321). Ce programme n'a pas été un succès, car «la majorité des chômeurs en ville ne semble pas disposée à retourner à la terre pour s'engager dans l'agriculture» (Mijere et Chilivumbo in Touré et Fadayomi, 1993, p. 322).

Lié au développement agricole, le manque d'emploi constitue un problème sérieux dans les zones rurales africaines, surtout, si l'on considère qu'il n'y existe pas d'activités informelles mercantiles comme dans les villes. Ceci pousse, souvent, les jeunes à émigrer vers les zones urbaines. Ainsi, en République Centre Africaine, on a tenté, par divers projets, de revaloriser les activités agricoles afin de fournir du travail aux jeunes ruraux, et de ce fait d'empêcher l'exode de ces derniers vers les villes. Mais, on a évalué que «les résultats ont été très mitigés» (Takama et

Maxime-Faustin in Touré et Fadayomi, 1993, p. 180). Et au Sénégal, dans le cadre d'une Nouvelle Politique Agricole, le gouvernement a élaboré des projets ayant entre autres comme buts et le développement agricole et l'exploitation minière afin de freiner l'exode de ces régions peu développées. En guise de résultat, il serait difficile de dire, à l'heure actuelle, si ces projets vont favoriser la production agricole et empêcher la migration qui caractérise ces régions rurales (Ndiaye et al., in Touré et Fadayomi, 1993, pp. 147-148).

Au Nigeria, Okogbo (cité par Fadayomi et al., in Touré et Fadayomi, 1993, p. 90) a étudié les incidences des deux programmes de développement agricole sur les migrations et sur les besoins de la population rurale. Le premier s'intitule les «*River Basin Projects*» et le deuxième s'appelle «*Agricultural Development Programmes*». Après analyse de tous les paramètres (conception, organisation, gestion) inhérents à ces projets, plusieurs experts ont conclu qu'il n'est pas évident que ces programmes puissent satisfaire directement les besoins de la grande majorité de la population rurale; de ce fait, ils peuvent donc accélérer l'émigration rurale vers les zones urbaines.

A Bauchi, au Nigeria, Fadayomi a étudié l'impact d'un projet de développement agricole sur les migrations. Il est arrivé à la conclusion que l'incidence de ce projet sur les migrations dépend de avantages que les différentes familles et communautés ont tiré de ce projet. Autrement dit, on a constaté que les familles et communautés qui avaient économiquement bénéficié de ce projet recevaient beaucoup d'immigrants tandis que dans les familles et les communautés restées pauvres, donc à qui ce projet n'avait pas rapporté grand chose, on a noté un taux important d'émigration et peu d'immigrants (Fadayomi et al., in Touré et Fadayomi, 1993, p. 91)

Au Burkina Faso, dans les vallées des Fleuves Voltas, il y a eu un projet de développement agricole du nom d'Opération AVV. Ce projet consistait à aménager des parcelles agricoles afin de mettre à profit ces terres et de... freiner l'exode rural à partir du Plateau Mossi Central où les individus installés sur ce périmètre étaient recrutés. On a noté que malgré le mérite du projet d'avoir ouvert des terres neuves, éliminé l'onchocercose, et intensifié la production agricole, «le volume de population concernée est demeuré extrêmement faible au regard des flux d'émigration vers l'ouest du pays et surtout vers les pays côtiers, qui s'effectuent directement à partir du Plateau Central» (Quesnel in Tabutin, 1988, p. 414). Autrement dit, les gens préféraient émigrer vers les zones urbaines plutôt que d'aller s'installer sur ces terres bénéficiant de ce projet de développement agricole, et donc rural.

En Afrique, la Tanzanie est, on le sait, le pays le plus cité voire le plus étudié en matière de développement rural. En fait, la Tanzanie a, tant bien que mal, élaboré une politique de développement d'une grande envergure connue sous le nom d'Ujama. Dans sa dimension agricole cette politique avait pour buts d'accroître la production agricole et de valoriser les villages en vue de freiner l'exode des ruraux vers les zones urbaines. Certes, cette politique a donné quelques bons résultats, pour les populations rurales, dans certains domaines. Mais en termes de rétention des populations rurales, cette politique a en fait mené à un accroissement de la mobilité. Car les jeunes actifs, face à la difficulté d'accès à la terre, ont émigré vers les zones urbaines. Ainsi, l'émigration vers les zones urbaines n'a pu ni être empêchée ni être freinée (Quesnel in Tabutin, 1988, pp. 415-416).

En fait, il convient de préciser qu'un projet de développement agricole peut s'avérer être un succès quant à sa rentabilité mais être en même temps un échec dans son objectif de réduire ou

de freiner l'émigration rurale. Ainsi par exemple, dans une étude faite au Sénégal, de Jonge (cité par Grosse in Havet, 1986, p. 47) a noté au sujet d'un projet de production agricole des bananes que, malgré sa réussite quant à la production et à la rentabilité financière, ce projet n'a pas favorisé la rétention des ruraux concernés à la campagne. Bien au contraire, on a constaté qu'avec les revenus de bananes, les paysans étaient beaucoup plus en mesure de faire émigrer leurs enfants vers la ville.

Et de son côté, Colvin (cité par Grosse in Havet, 1986, p. 47) a remarqué qu'au Mali, les projets de développement agricole de l'Office du Niger, malgré leur «efficacité», n'ont pas eu un impact déterminant sur le phénomène d'émigration rurale.

Pour sa part, Andrew Shephard (cité par Grosse in Havet, 1986, p. 48) a observé au sujet d'un projet de développement agricole visant la production du riz dans le nord du Ghana, que ce projet a paradoxalement eu un effet pervers sur l'exode rural en dépit de son aspect positif sur les salaires ruraux. En fait, ce projet a accru le taux d'émigration vers les zones urbaines au lieu de le réduire.

Par ailleurs, d'autres études relatives à l'impact du développement agricole sur l'émigration rurale ont été faites hors de l'Afrique. On a constaté que dans certains cas, il n'y avait pas de corrélation entre les deux phénomènes tandis que dans d'autres cas, il y en avait une mais que celle-ci n'était pas vraiment significative.

Au Bangladesh, le célèbre projet de développement agricole qui démarra dans le district de Comila fut un véritable succès : on observa à la fois une augmentation de la production agricole et du travail agricole par rapport à d'autres districts. Cependant quelques années plus tard, on a remarqué après un recensement que parmi tous les districts de ce pays, c'était celui de

Comila qui avait le taux d'émigration rurale le plus élevé (Mueller et Anderson, 1982 cité par Grosse in Havet, 1986, p. 47). Parallèlement, dans le Johore occidental, en Malaisie, un important projet de développement agricole fut une réussite sur le plan socio-économique. Malgré cela, il n'a pas pu mettre un frein à l'exode des ruraux vers les villes (Chan, 1981, p. 423 cité par Grosse in Havet, 1986, p. 47). Et une autre étude de trois programmes de développement rural en Guyane (faite par Guy Standing et Fred Sukedo; 1977) visant à réduire l'émigration rurale montre que ces programmes, pour diverses raisons, ont donné des résultats peu satisfaisants quant à leurs capacités de ralentir l'exode rural (Grosse in Havet, 1986, p. 48).

En outre, plusieurs gouvernements ont fait des réformes agraires dans le but, entre autres, de freiner le phénomène migratoire des campagnes vers les villes. Mais les études portant sur ce sujet (Égypte, Algérie, etc...) ont montré que l'impact des réformes agraires sur l'exode rural a une portée limitée ou négative. Ou alors, cet impact est l'inverse de celui escompté : ainsi divers effets pervers des programmes de réforme agraire sur l'émigration rurale ont été observés en Amérique latine surtout parce que, dans ce continent, un nombre important d'individus ont de grandes propriétés foncières (Grosse in Havet, pp. 50-51). Similairement en Afrique, certains systèmes fonciers poussent les ruraux à émigrer en ville. Tel est, par exemple, le cas des jeunes Kirdi au Cameroun qui sont jetés pour cette raison sur le chemin de l'exode vers les agglomérations urbaines (Ela, 1982, p. 122).

Ajoutons en plus que parler du développement agricole implique l'introduction d'une technologie nouvelle dans l'agriculture. Cette technologie nouvelle est souvent caractérisée par l'emploi de tracteurs, d'engrais, d'outils modernes qui sont dans la plupart des cas importés. L'utilisation d'une telle technologie allège le fardeau du travail agricole dans les zones rurales.

Mais peut-on établir une corrélation entre l'introduction de cette technologie dans l'agriculture et l'émigration rurale?

Tevoedjere (cité par Ela, 1982, p. 124) a soutenu que beaucoup de ruraux, devant la difficulté de se procurer ces outils et machines faute de moyens, se voient obligés de vendre leurs terres à ceux qui ont ces moyens, et d'émigrer vers les zones urbaines. Ce point de vue selon lequel la technologie nouvelle favorise l'émigration est partagé par Grosse qui s'appuie sur l'étude de Greenwood, Ladman et Seigel qui ont montré comment au Mexique un développement agricole dont la composante essentielle fut la technologie nouvelle avait encouragé l'exode rural en déplaçant la main-d'oeuvre agricole (Grosse in Havet, 1986, p. 51).

Un phénomène analogue de ce qui vient d'être dit au sujet du Mexique a été aussi observé en Éthiopie. En effet,

«L' introduction par le Cadu¹ de services de tracteurs, qui augmenta les économies d'échelle dans l'exploitation agricole, permit aux propriétaires d'accroître les superficies cultivées de leurs domaines, ce qui obligea bon nombre de paysans à quitter les terres qu'ils occupaient. Selon l'estimation de Cohen, l'emploi de tracteurs aurait provoqué, dans la seule région du Chilalo, l'expulsion d'environ 6500 métayers entre 1966 et 1972» (Cohen cité par Lele, 1977, p. 56).

Cependant, la thèse selon laquelle l' introduction de technologie nouvelle accélère l'émigration rurale est contredite par les études de Silvers (1980) et Crosson (1983), qui ont constaté dans le cas du Mexique que la mécanisation du domaine agricole avait significativement réduit le taux de l'émigration rurale (Silvers, Crosson cités par Grosse in Havet, 1986, p. 51).

¹ Unité de développement agricole de Chilalo (Cadu)

De ce qui vient d'être dit, on peut donc affirmer que l'impact de la mécanisation de l'agriculture sur l'exode rural est différent selon les cas. Dans certains cas, elle encourage l'émigration rurale tandis que dans d'autres, elle la freine.

Parmi les politiques de développement agricole qui pourraient réduire le taux de l'exode vers les zones urbaines, la colonisation de nouvelles terres en est une dont le potentiel est intéressant (Grosse in Havet, 1986, p. 48). Ce point de vue apparaît comme théoriquement correct dans la mesure où certaines émigrations rurales sont expliquées par le manque des terres dont souffrent les ruraux, surtout les jeunes (Ela, 1982, p. 117). D'où l'idée, selon certains auteurs, de nouvelles terres qu'on mettrait à la disposition de ceux qui seraient motivés d'émigrer vers les zones urbaines.

Cependant, concrètement parlant, il n'est pas aisé de trouver dans les zones rurales africaines des projets de colonisation de terres qui ont eu un impact significatif sur le taux d'émigration rurale (comme l'a noté Grosse à partir des études réalisées par Findley, Peek et Standing ainsi que Adepoju; Grosse in Havet, 1986, p. 49).

Toutefois, l'article de Grosse, qui est en grande partie une recension de divers projets de développement réalisés dans les zones rurales, mentionne quelques études faites en Ouganda et en Éthiopie (ainsi qu'en Malaisie, au Paraguay) au sujet de programmes de colonisation rurale. Il ressort de ces études que les auteurs sont partagés quant à l'impact possible de ces programmes. Pour les uns, la colonisation a, dans une certaine mesure, influencé le mouvement des populations vers les campagnes. Pour d'autres, l'influence de la colonisation de nouvelles terres sur l'émigration rurale est marginale. Mais Grosse considère que «dans l'ensemble, les études

montrent que la colonisation n'a pas favorisé de manière significative la rétention des populations dans les campagnes» (Grosse in Havet, 1986, p. 49).

Dans ce cadre, au Cameroun, la Société de développement du Nkam a lancé un projet de colonisation de terres considéré par les planificateurs surtout comme un projet de peuplement dont le but était de développer la région, mais surtout de sédentariser la population dans les zones rurales. Mais on a mal évalué le nombre de la population et de ce fait les résultats du projet sont incertains (Lele, 1977, pp. 269-270).

En Éthiopie, un projet de même nature fut mis en place par la Wadu (l'Unité du Développement Agricole de Wolamo) sur le bord nord-est de la vallée du Rift. Ce projet, en plus du peuplement ou de la réinstallation de colons, devait aussi et augmenter le revenu familial des ruraux et promouvoir l'agriculture. À la fin du projet, on voit réinstallé et installé seulement 460 anciens et 207 nouveaux colons dans les basses terres alors que le projet escomptait (ré)installer 1 750 familles de colons soit 10 000 personnes (Lele, 1977, p. 273). Ici encore, on le voit, les résultats en matière de rétention par le moyen de colonisation de terres sont minces.

On peut encore mentionner d'autres projets de développement rural dont l'impact direct ou indirect fut marginal sur la rétention des personnes dans les campagnes. Au Kenya, un projet de développement de l'élevage visait à rendre attrayante la vie dans les zones rurales, à promouvoir la création de nouvelles possibilités d'emplois et à réduire le flux migratoire des campagnes vers les villes. On a évalué que, dans l'ensemble, l'incidence directe de ce projet sur l'emploi, et de ce fait sur l'émigration rurale est négligeable (Lele, 1977, p. 277). Le rendement des investissements résultant de ce projet fut de 5 % et les possibilités d'emplois qu'ils ont offert

faibles (Lele, 1977, p. 278) : devant une telle situation, les ruraux concernés, n'ayant pas de travail, ne peuvent qu'émigrer vers les zones urbaines.

Par contre, d'autres enquêtes menées au sujet de l'impact du développement agricole sur l'exode rural ont montré que dans certains cas le développement agricole a eu une incidence positive sur l'émigration. En d'autres termes, quelques auteurs ont évalué que certains projets de développement agricole ont réduit le taux d'émigration rurale, et ont ainsi favorisé la rétention des populations dans les campagnes. Ainsi, au Mali, la Compagnie française pour le développement des fibres et textiles (CFDT) et le Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA) ont mis sur pied deux programmes appelés Opération coton et Opération arachide. À la fin de ces programmes, on a évalué que «la CFDT comme le BDPA ont réussi, chacun dans le cadre de leur entreprise, à accroître la productivité, à augmenter le revenu des agriculteurs et les recettes de l'État et à freiner l'exode rural des jeunes» (Lele, 1977, p. 294).

Hors de l'Afrique, certaines expériences visant la rétention des populations rurales ont obtenu les résultats escomptés. En effet, on a noté que dans les zones rurales malaisiennes un programme de colonisation de nouvelles terres sous l'égide des instances gouvernementales a exercé de façon préventive une influence significative sur l'urbanisation (Simmons, 1979; Chan, 1982; Oberai, 1981 cités par Grosse in Havet, 1986, p. 49) et cela, en dépit du faible pourcentage de l'accroissement de la population rurale.

Au Paraguay, une colonisation spontanée de nouvelles terres dans les zones rurales, qui était négligée par les gouvernements, a réussi à tempérer le taux d'urbanisation qui était nourri en grande partie par l'exode rural (Gillespie, 1983, cité par Grosse in Havet, 1986, p. 49).

Pour revenir à l'Afrique, mentionnons l'étude de Kabera (1982, p. 199 cité par Grosse in Havet, 1986, p. 49) qui a observé que les programmes de colonisation subventionnés ont exercé un impact significatif en Ouganda en attirant les immigrants aidés par le gouvernement et des immigrants volontaires. Dans le sud ouest de la Côte d'Ivoire, chez les Baoulé, on a noté qu'une colonisation spontanée de l'espace visant singulièrement la mise en valeur agricole de la terre a bien servi la rétention dans le milieu rural au point que ceux-ci sont passés de 87 400 habitants à 146 322 habitants dans l'espace d'une décennie (avant qu'une distribution foncière inégalitaire n'entraîne la reproduction du phénomène migratoire; Lesourd in Blanc-Pamard et al., 1984). Cependant, à bien lire l'auteur, il apparaît que ce succès de rétention dans le milieu rural est beaucoup plus une conséquence de la réussite économique que le résultat du simple fait de la colonisation agricole. Autrement dit, c'est beaucoup plus le potentiel économique de ce milieu qui a attiré les gens que ce programme de colonisation des terres.

Signalons enfin un autre cas où le développement rural a attiré la population dans un district de Lilongwe au Malawi. Dans ce cas, un programme de mise en valeur des terres, sous la direction du Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles, visait à accroître la production agricole du district, la réforme agraire ainsi que l'amélioration de l'infrastructure rurale. Il y eut un afflux important de gens vers Lilongwe au point que la densité de la population dans cette région augmenta significativement (Lele, 1977, p. 58). Mais ici aussi, comme dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire chez les Baoulé, les grandes possibilités économiques de ce district eurent un impact déterminant dans ce phénomène de «rétention-attraction» de Lilongwe.

Il nous semble superflu de souligner davantage la place et le rôle du secteur agricole dans les zones rurales. Souvent, à tort ou à raison, le développement rural se réduit au développement

agricole. Mais malgré l'importance cruciale du développement agricole dans les campagnes, il faut cependant noter que son influence sur l'émigration rurale apparaît incertaine. En fait, dans l'ensemble, les projets de développement agricole n'ont pas agi de façon efficace, significative et définitive sur l'exode rural. En somme, les résultats des études réalisées dans les campagnes africaines, voire même dans le monde entier, sur la corrélation entre développement agricole et émigration rurale ne sont pas évidents. On peut trouver des cas où le développement agricole accentue le taux d'émigration rurale. On peut aussi trouver des cas où le développement agricole favorise la rétention des populations rurales dans les campagnes même si de tels cas sont rares et marginaux.

Il convient dès lors de se tourner vers une autre dimension du développement rural, l'amélioration de la qualité de vie. En clair, il importe de voir l'impact de ce qui fait une bonne qualité de vie - à savoir les services sociaux - sur la migration rurale.

II.3. Migration rurale, rétention et les services sociaux

On explique souvent le phénomène de l'émigration rurale par la mauvaise qualité de vie qui caractérise les campagnes en Afrique. En d'autres mots, l'exode rural est dans beaucoup de pays africains, considéré comme la conséquence du mal être des zones rurales, mal être qui se manifeste concrètement par le manque d'infrastructures, de centres de santé, de canalisation et d'adduction d'eau, de transports en commun, d'écoles et d'autres services sociaux.

Cette corrélation entre le manque de services sociaux adéquats dans les campagnes et le départ des ruraux vers les zones urbaines a été souligné par bon nombre d'auteurs qui se sont

penchés sur la question. Ces derniers mettent en relief surtout le rôle joué par l'école dans le phénomène migratoire des campagnes africaines.

«L'aventure scolaire» au Burkina Faso, comme dans bon nombre d'anciennes colonies françaises connaît un cheminement assez classique qui permet de présenter l'école comme un vecteur de l'exode rural. En effet, l'insuffisance et la mauvaise répartition des infrastructures scolaires à travers le pays entraînent un mouvement important de la population scolaire vers les grandes agglomérations» (Compaore in Coquery-Vidrovitch et al, 1996, p. 155).

Ce point de vue est partagé par Touré, Ouattara et Annan-Yao qui écrivent à l'issue d'une enquête à ce sujet que

«l'école est la première forme de migration et d'exode rural. Elle amène les élèves du milieu de résidence de leurs parents vers les grands centres où se trouvent implanté un grand nombre d'établissements d'enseignement. L'école, permet une mobilité sociale horizontale des élèves d'un cycle à l'autre et très souvent du village à la ville... » (Touré et al., in Touré et Fadayomi, 1993, p. 30).

Fadayomi et al., abondant dans le même sens, soutiennent que «l'une des raisons qui incitent les jeunes à émigrer vers les zones urbaines est le besoin de s'instruire ou d'apprendre un métier» (Fadayomi et al., in Touré et Fadayomi, 1993, p. 94). En clair, « les ruraux veulent aller poursuivre leurs études dans les villes parce que c'est là que se trouvent les meilleures écoles, ou des écoles spéciales qui n'existent pas en zone rurale» (Fadayomi et al., in Touré et Fadayomi, 1993, p. 95).

De leur côté, Mbringa-Takama et Maxime-Faustin font le même constat au sujet de la République centrafricaine. Pour ces auteurs,

«la faiblesse du niveau d'encadrement (insuffisance numérique du personnel enseignant, carence des structures d'accueil et importance du rayon de la couverture scolaire) en milieu rural et l'inadaptation des programmes aux conditions et contextes locaux favorisent la mobilité de la population scolaire vers les villes qui ont plus de possibilités en matière de structures d'accueil» (Mbringa-Takama et Maxime-Faustin in Touré et Fadayomi, 1993, p. 176).

Bien plus, aux yeux de ces auteurs, «il apparaît que la migration vers les villes (exode rural) est entretenue par le système éducatif dont elle accentue la crise» (Mbringa-Takama et Maxime-Faustin in Touré et Fadayomi, 1993, p. 176). Autrement dit, selon l'analyse de ces derniers, «dans le milieu rural, les programmes de formation et d'éducation éloignent les élèves de leur réalité. Ils ne trouvent pas de métiers pour lesquels ils sont formés dans leurs contextes. D'où leur départ massif» (Mbringa-Takama et Maxime-Faustin in Touré et Fadayomi, 1993, p. 178).

Concernant la relation qu'on peut établir entre l'école et l'émigration rurale, certains auteurs ont écrit au sujet du Sénégal que «les progrès de la scolarisation rurale affectent sociologiquement les villages. Ils secrètent une jeunesse nourrie à l'école par des aspirations que le contexte local ne peut satisfaire» (Ndiaye, Ndiappe et al. in Touré et Fadayomi, 1993, p. 130). Autrement dit, ces auteurs ont constaté, dans le cadre d'une étude au Sénégal, que la création ou l'extension de l'école dans le milieu rural favorise l'exode rural. Dans un article sur le même thème, Colvin fait remarquer que «tous les types d'instruction, comme tous les types d'amélioration du transport et des communications, contribuent probablement dans une certaine mesure à l'exode rural» (Colvin, 1988, p. 282 cité par Grosse in Havet, 1986, p. 52).

Ce qui vient d'être dit, dans les lignes précédentes, au sujet de l'école peut s'appliquer à tous les services sociaux et infrastructures dont le manque et la mauvaise qualité dans les zones rurales poussent les ruraux à l'exode vers les villes. Ceci porterait à croire que la création et l'amélioration de ces services et infrastructures en zones rurales inciterait les ruraux à rester dans les campagnes. En fait, les points de vue sont partagés voire contradictoires sur l'impact de la création d'infrastructures et de services sociaux dans les campagnes sur l'émigration rurale.

Certains auteurs soutiennent que les services sociaux et les infrastructures accélèrent la migration rurale, tandis que d'autres pensent que ces services et ces infrastructures favorisent la rétention des populations rurales dans les campagnes.

Ainsi, dans le cas de la Zambie, Wood a estimé que le mouvement des populations singulièrement l'émigration rurale a été encouragée par la création de services publics comme les routes, les écoles, les hôpitaux et l'offre de subventions aux produits de base (Wood, 1985 cité par Chilivumbo et Mijere in Touré et Fadayomi, 1993, p. 304).

Dans la conclusion de l'ouvrage Interdépendances villes-campagnes en Afrique, Coquery-Vidrovitch et Nedelec, parlant de mobilité des hommes dans le continent africain, écrivent «on note pourtant une augmentation du déplacement des ruraux en ville en fonction des moyens de transport et de la richesse des régions rurales» (Coquery-Vidrovitch et Nedelec in Coquery-Vidrovitch et al., 1996, p. 283). En d'autres termes, les bonnes infrastructures routières et le nombre des moyens de transport constituent un facteur déterminant dans le processus migratoire des ruraux vers les zones urbaines.

En Tunisie, le gonflement des gourbivilles et des cités populaires autour de Tunis, la capitale, a amené les responsables à s'interroger sur les causes de cette émigration rurale massive. En conséquence, afin de remédier à cette situation, les autorités ont décidé de mettre en place des projets de développement ruraux destinés, par la création de l'emploi et l'amélioration des infrastructures rurales, à ralentir voire à maîtriser l'exode rural. Mais les résultats obtenus furent médiocres (Attia in Blanc-Pamard et al, 1984, p. 207). En clair, l'amélioration des infrastructures rurales n'a pas réussi, de façon significative, à contenir un exode rural massif.

Parlant des ambiguïtés de l'infrastructure routière pour la population rurale, Franqueville a écrit

«Ainsi, loin d'avoir apporté la vie, loin d'animer les échanges et d'être, par là même, source d'enrichissement et de développement, la grande route semble au contraire n'apporter que les aspects négatifs de la modernisation et n'avoir d'autre résultat que celui de drainer les ruraux hors de leur village. Mettant ceux-ci en rapport avec la ville, ne fait-elle pas qu'accroître leur insatisfaction en leur donnant le pouvoir de comparer leurs conditions de vie à celles des citadins et n'a-t-elle donc d'autre effet que celui de dépeupler les campagnes?» (Franqueville in Blanc-Pamard et al., 1984, p. 438).

Dans la même optique, on a constaté que le développement de l'infrastructure rurale attribuable au projet de l'administration de la culture du thé au Kenya a engendré une plus grande mobilité chez les bénéficiaires de ce projet (Lele, 1977, p. 282). Certes, il serait erroné de ne pas reconnaître les avantages que peuvent procurer les infrastructures dans une zone rurale. En fait, on sait globalement que celles-ci peuvent améliorer la qualité de vie des ruraux, intensifier les échanges, les communications avec les autres zones, en l'occurrence les zones urbaines. Mais il importe, malgré ces avantages, de souligner que les routes et la construction d'infrastructure dans les campagnes peuvent agir comme catalyseur dans le phénomène de la migration rurale.

«En réalité, on constate que l'installation de ces services dans les zones rurales peut encourager l'exode rural en faisant croire aux paysans que la qualité des services publics s'améliore au fur et à mesure que l'on se rapproche des zones urbaines» (Prior 1978, p. 25; Adepoju, 1982 cités par Grosse in Havet, 1986, p.51).

Ainsi, beaucoup de campagnes manquent de services de santé alors que, en règle générale l'accès aux infrastructures sanitaires et médicales est en Afrique facile dans les villes. Ce fait évidemment, favorise l'exode rural. Cependant, John Owen fait remarquer que rien ne permet d'affirmer que l'amélioration des services ruraux de santé peut contribuer à la rétention des

populations rurales africaines dans les campagnes. Bien plus, aux yeux de cet auteur, la santé en soi ne constitue pas un facteur critique qui engendre l'émigration rurale. Mais, en même temps, ce dernier reconnaît volontier que le délabrement des services ruraux de santé n'encourage pas les paysans à vivre longtemps à la campagne (Owen in Havet, 1986).

Tout compte fait, on peut trouver dans toute l'Afrique des cas où les épidémies ont décimé les populations rurales, et à la limite les ont fait émigrer vers les zones urbaines. Par contre, il n'est pas aisé de trouver des études de cas qui attestent que l'installation ou l'amélioration des services de santé dans les zones rurales favorise la rétention des gens à la campagne en les dissuadant d'émigrer vers les villes.

De tout ce qui précède, on l'aura remarqué, il n'est pas clairement établi que le développement rural empêche les ruraux de migrer vers les zones urbaines. Les projets de développement rural, mis en place dans beaucoup de pays africains, ne permettent pas de soutenir l'hypothèse selon laquelle le développement rural constitue la solution appropriée afin de freiner l'exode rural et donc favoriser la rétention des ruraux dans les campagnes. Établir une corrélation entre le développement rural et la rétention des paysans dans les campagnes résulte, en fait, d'a priori théoriques difficilement démontrables dans les faits. En d'autres termes, cette hypothèse ne résiste pas toujours à l'épreuve de la pratique.

Cependant, il importe de souligner que même si les cas de projets de développement rural qui ont réussi à ralentir le taux d'émigration rurale dans les campagnes africaines sont rares, cela ne signifie pas qu'il est impossible que le développement rural «retienne» les paysans au village. Seulement, comme l'a fait remarquer Lele (1977), les programmes de développement ont peu d'effet dans les campagnes africaines.

Ceci dit, on peut se demander pourquoi les résultats du développement rural en Afrique laissent à désirer? Pourquoi les effets escomptés des projets du développement rural en matière de rétention ne sont pas significatifs? Que faire pour que les programmes de développement rural répondent efficacement aux besoins des paysans et permettent en même temps à ces derniers de ne pas abandonner les campagnes pour aller s'installer en zones urbaines?

Dans une Afrique caractérisée par un grave déficit alimentaire, par une forte fécondité et une évolution démographique inquiétantes, par une urbanisation anarchique, par une hyperconcentration croissante des populations dans les zones urbaines, les questions que nous venons de poser méritent une tentative de réponse si l'on veut à la fois une répartition équilibrée des populations et un développement «harmonieux» entre le monde rural et les zones urbaines.

CHAPITRE III

LES APORIES DU DÉVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE

Dans les chapitres précédents, nous avons vu que face à l'urbanisation croissante et à l'émigration rurale qui devenaient de plus en plus inquiétantes dans les pays africains, le développement rural était considéré comme le moyen censé arrêter ou renverser ce mouvement des populations. Divers projets de développements ont été lancés dans les campagnes africaines pour atteindre cet objectif. Mais les résultats obtenus ont été minces. Certes, quelques résultats positifs ont été enregistrés çà et là comme en témoigne notre deuxième chapitre. Cependant, au regard de l'ampleur du problème, il serait fallacieux de considérer ces minces succès comme une véritable réussite. En fait, dans l'ensemble, les résultats du développement rural n'ont pas répondu aux attentes des gouvernements africains et des bailleurs de fonds.

Cela étant, comment expliquer que le développement rural n'a pas, en définitive, réussi à promouvoir la rétention des populations rurales africaines dans les campagnes? Pourquoi la quasi totalité des projets de développement rural se sont-ils soldés par des échecs dans leur but de combattre l'exode rural en Afrique? Faut-il, dès lors, conclure à l'incapacité et à l'inefficacité du développement rural de promouvoir la rétention des ruraux africains dans les campagnes? Comment interpréter les résultats obtenus dans un contexte où la question de la rétention s'avère cruciale pour les zones rurales africaines? Eu égard à ces résultats insuffisants, que faire pour que les projets de développement rural puissent répondre efficacement au double objectif de l'amélioration du niveau de vie et de la rétention des populations dans les campagnes africaines?

Dans un contexte où l'Afrique a plus que jamais besoin de promouvoir ses campagnes pour avoir un développement équilibré entre les zones rurales et les zones urbaines, une production agricole capable de nourrir ses populations et une «répartition» équitable de la population entre les villages et les villes, il apparaît important de relever les écueils et les incohérences du développement rural afin que celui-ci puisse répondre efficacement et positivement aux problèmes de la rétention et de l'émigration rurale.

Plus spécifiquement, ce chapitre étudiera pourquoi l'augmentation des revenus ruraux dans les campagnes n'a eu qu'un effet marginal sur l'exode des paysans vers les villes? Pourquoi le développement agricole, malgré parfois les sommes considérables investies et la mobilisation sociale suscitée, ne parvient pas à garder les gens à la campagne? Pourquoi la création ou l'amélioration des services sociaux dans les campagnes, au lieu de favoriser la rétention, accélère le mouvement des populations vers les zones urbaines?

III.1. Quelques raisons des échecs relatifs à la rétention et à l'émigration rurales

En Afrique voire dans le tiers monde en général, quand on compare les revenus des citadins et des ruraux, on s'aperçoit que dans l'ensemble ces derniers ont des revenus faibles par rapport aux premiers. Cette situation, on l'a dit, amène les ruraux à quitter les campagnes pour les zones urbaines afin de maximiser leur revenus. Ainsi, pour bon nombre de gouvernements africains, l'augmentation des revenus des gens de la campagne en vue d'un équilibre des revenus entre le monde rural et les villes était considérée comme légitime et impérieuse pour ralentir l'exode rural. Mais les résultats n'ont pas suivi. D'où, il apparaît important de comprendre les raisons de cet échec.

La première raison est liée au fait que la migration rurale constitue en réalité un problème multidimensionnel. En d'autres termes, les raisons pour lesquelles les ruraux émigrent volontairement pour les zones urbaines sont variées (Bouthier et Fin Talabo in Coquery-Vidrovitch et al., 1996, p. 50). Certes, la disparité des revenus entre les zones rurales et les zones urbaines constitue un facteur non négligeable dans l'explication de l'exode rural; mais «si les migrants fuient la campagne, ce n'est pas seulement, ni même sans doute principalement, pour des raisons économiques» (Sénéchal in Coquery-Vidrovitch et al., 1996, p. 19). Donc les gouvernements du continent, en s'appuyant sur l'augmentation des revenus dans les campagnes pour freiner l'exode rural, ne considèrent pas toutes les dimensions du phénomène et l'abordent d'une manière partielle et donc inefficace.

Privilégier le facteur revenus sans tenir compte d'autres facteurs qui affectent l'émigration rurale ne peut avoir qu'un impact marginal. En somme, il est réductionniste de lutter contre l'émigration rurale et de promouvoir la rétention des paysans dans les campagnes par la «solution» des revenus. Le problème dépasse donc le cadre purement économique (Rabearimanana in Coquery-Vidrovitch et al., 1996, p. 206).

De ce qui vient d'être dit, soulignons en plus que certaines migrations rurales nécessitent une préparation financière, surtout dans les cas où les zones urbaines d'immigration seraient très éloignées des villages. L'argent permet ici de payer le transport pour le déplacement et de subvenir aux besoins du migrant en cours de route. Aussi, une partie de cet argent aidera le migrant dans ses premiers jours en ville. Ce qui fait qu'un migrant pauvre ne sera en mesure d'émigrer que dans la mesure où il sera capable de faire face financièrement aux coûts de son émigration. Ainsi, en bénéficiant d'une augmentation de revenu, le paysan aura, dès lors, la

possibilité d'épargner pour aller s'installer en zone urbaine; en d'autres mots, l'augmentation de son revenu lui permettra de faire des économies en vue de sa possible émigration.

Toutefois, en disant que l'augmentation des revenus ruraux facilite la migration des paysans à faible revenu, nous ne condamnons pas nécessairement cette politique; nous constatons tout simplement que l'amélioration des revenus au lieu de dissuader les ruraux à émigrer vers les villes peut au contraire faciliter le déplacement de ces derniers et leur installation en zones urbaines dès lors qu'ils possèdent un «surplus» financier. Dans ces conditions, on le voit, l'augmentation des revenus dans les campagnes africaines ne peut être considérée que comme déficiente pour réduire le taux d'émigration rurale.

Une autre raison explique le peu d'effet de l'augmentation des revenus sur les populations rurales africaines en matière d'émigration vers les villes. En effet, les campagnes africaines sont des zones rurales où il n'est pas facile de trouver certains produits de première nécessité tels que le sucre, le pétrole, le sel, le savon pour ne citer que ceux-là. En fait, localement, seule une poignée de personnes exerce le commerce de ces produits, produits dont les prix ne sont quasiment pas abordables pour les ruraux à faible revenu. Bien plus, dans un contexte où frise souvent la rareté voire la pénurie, les commerçants locaux voient dans l'augmentation des revenus ruraux une occasion rêvée pour faire des profits dans la vente de leurs produits. Ainsi, l'augmentation des revenus dans les campagnes s'accompagne souvent, malheureusement, par la hausse des prix de certains produits vitaux dans les villages. Dans une telle situation, l'amélioration des revenus ne peut pas agir efficacement dans son objectif de dissuader les gens de la campagne à émigrer vers les villes. C'est ainsi que Ela considère l'augmentation des revenus comme une performance qui n'est, en définitive, qu'une illusion de développement en ce sens

qu'elle ne change pas substantiellement les conditions de vie des paysans (Ela, 1982, p. 61). Et puisque les conditions de vie des paysans ne s'améliorent pas de façon significative malgré l'augmentation des revenus, il est donc inévitable que les ruraux continuent d'abandonner les campagnes.

Notons aussi que l'augmentation des revenus entraîne généralement des désirs de consommation autres que ceux que l'individu avait auparavant. Cela, bien entendu, s'applique aux ruraux comme aux urbains. Si dans le cas des urbains, les désirs de consommation peuvent être satisfaits sur place, pour les ruraux la situation ne se présente pas de la même façon. En fait, contrairement aux urbains, les ruraux comblent leurs désirs de consommation avec des produits urbains. En d'autres termes,

«au fur et à mesure que les revenus ruraux augmentent, la majorité des dépenses supplémentaires de consommation tendent de plus en plus à être des produits urbains; or ceux-ci sont plus facilement disponibles dans les villes et y coûtent aussi moins cher. Tout cela encourage l'exode rural» (Grosse in Havet, 1986, p. 38).

Dans ces conditions, il apparaît difficile que l'augmentation des revenus dans les campagnes puisse favoriser la rétention des populations rurales dans les villages africains.

En outre, il convient de souligner que l'augmentation des revenus entraîne avec elle un changement de statut des individus. Ce nouveau statut peut avoir une forte influence sur la vie des concernés. Plus spécifiquement, un niveau de vie relativement élevé grâce à l'augmentation des revenus favorise l'instruction. Or, comme l'a constaté Grosse, «l'exode rural est généralement plus répandu parmi les paysans qui ont atteint un certain niveau d'instruction» (Grosse in Havet, 1986, pp. 38-39). Donc, l'augmentation des revenus, en élevant le niveau d'instruction de certains paysans, motive indirectement ces derniers à émigrer vers les zones urbaines où ils pourront

s'instruire davantage. Comme on peut le constater, ceci constitue une fois de plus un important facteur d'émigration rurale lié à l'augmentation des revenus.

De ce qui vient d'être dit, on peut conclure qu'en fait, aux yeux des paysans, l'acquisition d'un statut socio-économique «supérieur» subséquente à une augmentation des revenus, fait naître en eux ou renforce le sentiment d'aller vivre en une ville parce que la campagne leur apparaît, dès lors, comme monotone et limitée dans ses activités. En effet, dans beaucoup de cas «une augmentation des revenus ruraux inspire aux paysans de plus grandes ambitions, ambitions qu'ils considèrent ne pouvoir réaliser qu'en travaillant dans les villes (Hutton, 1973 cité par Grosse in Havet, 1986, p. 39).

Par ailleurs, ajoutons que souvent l'augmentation des revenus dans les zones rurales africaines se fait dans un climat qui s'apparente à l'époque coloniale. La seule grande différence qu'on peut relever à ce sujet est le fait qu'à l'époque coloniale, ce sont les administrateurs coloniaux qui étaient les «seigneurs» dans ces campagnes tandis que de nos jours ce sont les élus locaux. Hormis cette différence, on retrouve *mutatis mutandis* les mêmes pratiques d'exploitation et de domination des paysans. Car si avant les indépendances, les paysans africains étaient victimes de brimades, de la répression, et de diverses contraintes administratives de la part des administrateurs coloniaux; après les indépendances les ruraux subissent de la part des élus locaux exploitation, spoliation et vols, tout cela subrepticement voire ouvertement (Ela, 1982).

Plus précisément, l'augmentation des revenus ruraux constitue donc pour les élus locaux une occasion de rançonner et de dépouiller les paysans par différents moyens tels que l'impôt, les cotisations bidons, les prélèvements «factices» ou injustifiés, etc... Dans un tel contexte, les campagnes constituent un véritable lieu d'exactions (Ela, 1983, pp.38-39). Cela étant, pour éviter

la pression qui s'exerce sur eux, pour échapper aux différentes tracasseries dont ils sont l'objet de la part des chefs locaux, et qui seraient, aussi paradoxal que cela puisse paraître, la conséquence de l'augmentation des revenus, bon nombre de paysans émigrent vers les zones urbaines qu'ils considèrent comme un espace de liberté et tranquillité. Ici aussi, on l'aura remarqué, l'augmentation des revenus serait, dans une large mesure, à la base de l'exode rural de certains paysans en ce sens qu'il attise la cupidité des chefs locaux, déclenchant ainsi, en guise de réaction contre les appétits sordides des élites locales, le désir d'aller s'installer en ville chez les ruraux.

Partant de tout ce qui est dit dans les pages précédentes, on peut avancer l'idée générale que l'augmentation des revenus ne freine pas nécessairement l'exode des paysans vers les villes, mais encourage plutôt l'émigration de ces derniers vers les zones urbaines. En fait, l'augmentation des revenus comme seule solution contre l'exode rural est une politique très unidimensionnelle qui ne peut pas, à elle seule, répondre aux multiples problèmes que posent les campagnes : elle ne peut ni freiner l'exode rural ni promouvoir la rétention des ruraux dans les campagnes. Bien plus, sans une véritable promotion globale des villages où «il fera bon vivre», l'augmentation des revenus ne pourra que pousser indirectement les ruraux à la migration vers les villes.

Les problèmes que suscitent l'augmentation des revenus ruraux peuvent ressembler aussi aux problèmes posés par les revenus des travailleurs agricoles. En effet, beaucoup de gouvernements africains, dans le but de valoriser le développement agricole, ont décidé de hausser les prix des produits agricoles, car on a constaté que le bas prix de ces derniers est l'une des causes qui découragent les ruraux de s'adonner aux travaux des champs. Donc, il importe d'améliorer les prix des produits agricoles afin que les revenus agricoles soient, dans l'ensemble, satisfaisants pour les ruraux et permettent à ceux-ci de ne pas émigrer vers les villes.

Mais il faut tout de suite dire que l'augmentation des prix des produits agricoles, et donc des revenus agricoles, n'est en fait qu'un trompe l'oeil. En réalité, cette augmentation est dans la plupart des cas, seulement apparente. En effet, dans les campagnes africaines, les paysans ne sont pas, vraiment, maîtres de leurs productions agricoles. Bien plus, l'État, par ses agents interposés, ponctionne de façon systématique et organisée les paysans au point que ces exactions, sous diverses formes, finissent par réduire dramatiquement les revenus agricoles des ruraux (Ela, 1990, p. 108). Ainsi, ces diminutions des revenus agricoles, malgré les apparentes augmentations, ne peuvent donc pas inciter les ruraux à s'adonner aux travaux agricoles, et de ce fait, ne peuvent pas favoriser leur rétention au village. C'est pourquoi Ela pense, à juste titre, que «rien ne motive les jeunes à rester en brousse dans un contexte où les surplus sont «écrémés» au profit de la bureaucratie urbaine» (Ela, 1990, p. 108).

Ce problème de la diminution réelle des revenus agricoles constitue un sérieux handicap pour les travaux agricoles voire même pour l'agriculture dans l'ensemble. En effet, compte tenu des incertitudes auxquelles sont confrontés les travailleurs agricoles et/ou les agriculteurs au sujet de leurs productions et de leurs revenus, les travaux ainsi que les emplois dans le secteur agricole ne suscitent plus d'enthousiasme mobilisateur auprès des ruraux.

Toute cette situation met en évidence l'«impopularité» du travail agricole et souligne par le fait même les limites du développement agricole, au-delà des slogans, pour d'un côté freiner l'émigration rurale et de l'autre côté amener les ruraux, en l'occurrence surtout les jeunes, à vivre au village. En fait, «pour les jeunes surtout, quitter la brousse pour tenter autre chose ailleurs, principalement en milieu urbain, c'est refuser de travailler la terre au profit d'une élite dominante» (Ela, 1990, p. 164).

On peut dès lors comprendre pourquoi dans une enquête récente en pays bamiléké, les paysans souhaitent un développement qui inclut aussi des emplois et/ou activités non-agricoles qui leur épargnerait l'émigration rurale (Sénéchal, 1996, p. 19). Donc, en continuant de mettre au centre de la problématique des emplois ruraux les activités agricoles (alors que celles-ci, pour les diverses raisons évoquées dans les lignes précédentes, n'attirent plus la majorité des ruraux) on ne pourra pas rendre les campagnes attrayantes pour les paysans. Dans ces conditions, il apparaît difficile que le développement agricole réussisse à réduire le taux d'émigration rurale. Or, une diminution du chômage dans le milieu rural, grâce surtout aux activités et/ou au travail non-agricole, pourrait freiner l'exode rural, et donc la croissance urbaine (Pool in Tabutin, 1988, p. 494).

Nous avons relevé dans le chapitre précédent quelques succès en matière d'émigration rurale, succès enregistrés dans le cadre de certains programmes de développement agricole orienté vers la colonisation de nouvelles terres. Cependant, d'autres projets de développement agricole de colonisation de terres ont soit échoué soit obtenu un succès éphémère (Grosse in Havet, 1986, pp. 48-49). Il convient de faire remarquer que la réussite de tels projets en matière de réduction du taux de l'émigration rurale tient beaucoup plus à l'amélioration du milieu colonisé en termes d'emplois, d'activités et d'infrastructures, qu'à la simple colonisation de nouvelles terres. C'est dire que les terres à coloniser doivent au préalable avoir un fort potentiel de développement tel que dans le cas des projets de ZAPI au Cameroun (Lele, 1975, p. 266). Sans cela, il n'est pas évident d'attendre des résultats positifs de ces colonisations de terres.

Concernant un autre problème relatif à la terre, à savoir celui de la réforme agraire, disons qu'il n'est pas aisé de trouver en Afrique des véritables réformes agraires susceptibles de faciliter

l'installation ou la fixation de ruraux dans les campagnes. En effet, dans beaucoup de pays africains, surtout dans les zones rurales, l'État constitue de plus en plus le propriétaire des grands espaces vacants, voire même occupés (Ela, 1982, p. 96). Cette situation confère donc à l'État le pouvoir de procéder à la répartition des terres et à des réformes agraires selon ses intérêts. Or, généralement, les intérêts des États africains n'ont jamais été ceux des paysans. Par contre, on le sait, les États ont toujours servi les intérêts de l'élite bureaucratique, des hauts fonctionnaires, des hommes politiques ou des commerçants véreux (Ela, 1990, p. 117). Dans ces conditions, les réformes agraires ou la redistribution de terres dans les campagnes africaines se fait, dans l'ensemble, au profit des «serviteurs» de l'État et par conséquent au détriment des paysans.

Cette situation a, dans certains pays africains, conduit à des spoliations des terres des populations rurales, populations qui se sont retrouvées sans terre dans leur village; ainsi, très typiquement, des paysans pauvres seraient obligés de vendre leurs parcelles de terre. Ces spoliations sont souvent légitimées en termes de politiques de réforme agraire et de retour à la terre pour combattre le phénomène de l'émigration : certains hommes politiques, des hauts fonctionnaires et/ou membres des «classes sociales bourgeoises» ont exproprié indirectement les paysans sans défense de leurs terres en les leur achetant avec de modiques sommes d'argent (Ela, 1982, p. 97).

Dans cette optique, il n'est donc pas étonnant que bien des programmes de développement agricole au lieu de favoriser l'installation ou la réinstallation des ruraux dans les campagnes, entraîne au contraire le départ de ces derniers vers les zones urbaines. C'est pourquoi on peut considérer que «sans une transformation globale du système foncier dominant, la lutte contre l'exode rural, orchestrée par les organes du parti politique, l'administration ou les organismes

privés, n'est pas autre chose qu'une vaste entreprise de diversion ou de mystification» (Ela, 1982, p. 122).

Nous considérons maintenant le problème de la mécanisation et/ou de la modernisation de l'agriculture et de son impact sur les paysans. En dépit des avantages qu'elles peuvent offrir à ces derniers sur le plan du travail et de la production, elles ne sont pas à la portée de tous les ruraux. En fait, la mécanisation de l'agriculture implique un matériel moderne à coûts trop élevés pour la majorité des ruraux. En d'autres mots, dans un contexte où le développement agricole exige des investissements financiers considérables qui profitent à ceux qui en ont les moyens (soit les «agro-industriels» et/ou les propriétaires de grandes plantations), les paysans se voient contraints par la force des choses de quitter la campagne. En conséquence, dans les zones de plantations industrielles, l'exode rural constitue pour un nombre croissant de paysans la seule condition de survie (Ela, 1983, p. 125).

Une autre des raisons qui pousse les ruraux à l'émigration est le manque de services sociaux et d'infrastructures dans les campagnes. Mais comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, l'introduction de services sociaux et d'infrastructures dans les villages ne constitue pas, à proprement parler, un succès dans la lutte contre l'exode rural. Ceci peut se comprendre dans la mesure où les services sociaux et les infrastructures donnent aux ruraux une certaine image de la vie dans les zones urbaines. Bien plus, certaines institutions, ou mieux certains fonctionnaires, se comportent dans les campagnes en véritables urbains donnant ainsi aux paysans, en l'occurrence les jeunes, le goût d'aller en ville.

Ainsi, il est important de souligner que dans les zones rurales, les écoles véhiculent des valeurs qui sont dans l'ensemble centrées sur le fait urbain (Knamiller et Wiredu in Havet, 1986, p.

187). Autrement dit, l'école, par son fonctionnement même, contribue à accentuer l'exode rural. En effet, les programmes de l'école primaire ont un contenu intellectuel et technique qui met en évidence le caractère attractif du monde urbain et des activités non agricoles au détriment de la vie rurale, et des activités agricoles en général. Dès lors, si l'école «prépare à la ville», ceux qui ont la possibilité d'y entrer et d'en sortir avec un certain niveau d'éducation (de facto, souvent, des jeunes dont la scolarisation a été interrompue, parfois en deçà du seuil d'alphabétisation) «désapprennent» en quelque sorte l'agriculture et acquièrent un niveau d'aspiration suffisamment élevé que pour prétendre à la satisfaction urbaine (Benachenhou in Gaudé, 1983, p. 94). Donc, les connaissances et les valeurs diffusées par l'école dans les zones rurales reflètent la vie des villes, et par conséquent engendrent chez les élèves le désir d'émigrer vers les zones urbaines.

En somme, la simple installation d'infrastructures et la création de services sociaux dans les campagnes, sans corriger la perception que les ruraux ont de la ville, ne peut agir efficacement contre l'exode rural. Bien au contraire, ces infrastructures et ces services peuvent davantage renforcer le désir d'émigrer, et ce malgré l'amélioration de la qualité de vie qu'ils apportent.

Par ailleurs, ajoutons que la perception que les gens des campagnes ont de la ville peut aussi être renforcée par les envois d'argent qu'ils reçoivent des membres de leurs familles installés dans les zones urbaines. En effet, on sait que les migrants vivant dans les villes envoient, d'une manière ou d'une autre, de l'argent à leurs familles restées dans les zones rurales. Compte tenu de la pauvreté qui règne dans les campagnes, de tels envois ne peuvent que contribuer à aider les ruraux qui, en général, ont de faibles revenus. Dans cette perspective, certains auteurs ont souligné les effets bénéfiques de l'exode rural. Ainsi, selon Oded Starck, «les politiques en matière de migration devraient viser à ce que les transferts de fonds deviennent une source de

prospérité rurale là où, précédemment, ils n'ont pas eu d'impact notable sur le développement rural» (Starck in Havet, 1986, p. 77).

À ce sujet, il convient d'abord de faire remarquer que «l'exode rural représente des transferts de capital humain vers les zones urbaines même si, comme on le sait, la plupart de ces émigrés envoient de l'argent à leur communauté d'origine, ce qui permet d'augmenter les maigres revenus des familles rurales» (Fadayomi et al. in Touré et Fadayomi, 1993, p. 80). De plus, il importe d'ajouter que certes «les envois de fonds effectués par les migrants vers leur région d'origine ont amélioré les effets de la perte subie par ces régions par suite du départ de ces migrants, sans pour autant compenser totalement la perte en productivité agricole» (Fadayomi et al. in Touré et Fadayomi, 1993, p. 117).

Il apparaît intéressant et légitime de voir dans quelle mesure ces envois de fonds peuvent contribuer à la production, ou mieux au développement des zones rurales. Comme l'a noté Fadayomi, «les envois venant des émigrés servent apparemment, pour l'essentiel, d'appoint permettant de satisfaire les besoins de consommation des villages d'origine» (Fadayomi et al. in Touré et Fadayomi, 1993, p. 88). Cependant, il faut aussi noter que si des sommes d'argent sont envoyées régulièrement par certains, c'est loin d'être le cas en général. En fait, il semblerait qu'en Afrique, de manière générale, les témoignages aussi bien des personnes bénéficiaires de ces envois que de celles d'où elles proviennent s'accordent pour reconnaître que ces sommes d'argent ne sont pas substantielles, et qu'elles ne sont envoyées, qu'occasionnellement, en cas surtout d'événements tels que décès et maladies de ceux qui vivent encore au village (Rabearimanana in Coquery-Vidrovitch et al., 1996, p. 198).

De ce qui vient d'être dit, on ne peut donc nier les effets bénéfiques des envois d'argent vers les campagnes de la part des émigrés qui vivent dans les zones urbaines. Toutefois, il serait dangereux que ces transferts d'argent occultent les effets pervers de l'émigration rurale dans les campagnes. En outre, ces transferts financiers donnent une perception tronquée et biaisée de la ville et des réalités urbaines chez les ruraux. En fait, ces envois d'argent peuvent faire croire aux paysans, d'une part, que dans les campagnes le travail n'est pas rentable et, d'autre part, que dans les villes on trouve l'argent facilement. Ce qui peut ainsi encourager les ruraux, surtout les jeunes, à émigrer vers les zones urbaines. Ainsi, les parents restés au village préféreront souvent avoir beaucoup d'enfants en ville afin de bénéficier des sommes d'argent que ceux-ci pourront envoyer. Dans une telle situation, on le voit, les envois d'argent ne peuvent que porter préjudice contre le développement rural dans son objectif de combattre l'émigration rurale et de promouvoir la rétention des ruraux dans les campagnes.

En somme, on peut dire que «le transfert d'argent et de biens effectué par les migrants vers leurs villages d'origine peut constituer un apport économique pour ces zones, mais dans l'ensemble, la migration, quand elle est importante, n'est pas qu'avantages pour les sociétés rurales» (Pool in Tabutin, 1988, p. 493). Autrement dit, l'envoi d'argent pourrait inciter davantage les ruraux à émigrer vers les villes, ce qui se répercuterait négativement sur le développement rural.

Donc, l'envoi d'argent n'a pas qu'un côté positif pour les campagnes, mais peut constituer un «obstacle» pour le développement rural parce qu'il fait percevoir la ville dans les campagnes comme un lieu d'abondance et de vie facile (Tiker-Tiker in Havet, 1986, p. 217).

L'inefficacité du développement rural sur la rétention et l'émigration des ruraux tient en outre à une autre raison, raison qui s'inscrit, comme la précédente, dans le cadre de la solidarité familiale, tribale ou ethnique. En fait, malgré la réussite de certains programmes de développement rural, la solidarité familiale ou tribale qui existe en zones urbaines et qui trouve son origine au village peut compromettre le succès desdits programmes en matière de rétention en facilitant l'émigration et l'accueil des migrants dans les villes. En effet,

«la migration se nourrit aussi très souvent des réflexes de solidarité de la famille. Le migrant ou le ménage migrant utilise, chaque fois que cela est possible, les médiations familiales, à la fois à l'arrivée pour héberger les nouveaux venus, et au départ, pour protéger les membres de la cellule familiale privés du soutien du migrant» (Locoh in Tabutin, 1988, p. 470).

En conséquence, le migrant peut se déplacer sans se faire trop de soucis sur son hébergement et son intégration en zone urbaine les premiers jours de son arrivée dans celle-ci.

En d'autres mots, «la solidarité villageoise, qui tend à se perpétuer en ville, en incitant les premiers migrants à prendre en charge les nouveaux venus jusqu'à ce qu'ils puissent «voler de leurs propres ailes», est un puissant facteur de développement de l'exode rural» (Mokima et al. in Touré et Fadayomi, 1993, p. 217). Ceci, il faut le souligner, ne peut que nuire ou atténuer les efforts qui se font dans le cadre du développement rural pour contenir la ruée des paysans vers les zones urbaines.

Parmi les causes qui se révèlent nuisibles au développement rural dans sa lutte contre l'émigration rurale, on ne saurait passer outre celles qui lui sont fondamentalement inhérentes. En effet, dans les raisons qui expliquent l'exode des populations rurales africaines vers les zones urbaines, globalement, il en existe des causes conjoncturelles et d'autres que l'on pourrait qualifier de structurelles. Les premières résultent principalement d'une rencontre de circonstances qui

déterminent l'acte d'émigrer. Les secondes ont trait aux structures sociales, politiques, idéologiques, économiques, au système traditionnel qui régissent la vie dans les campagnes (Mokima et al. in Touré et Fadayomi, 1993, p. 192).

Puisqu' on peut, de ce qui précède, considérer deux grandes catégories de raisons relatives au phénomène de l'émigration rurale, il apparaît donc conséquent de prendre en compte cet aspect fondamental du problème dans la stratégie à élaborer pour «solutionner» ledit problème. Autrement dit, les programmes et/ou les projets de développement rural doivent en principe circonscrire les causes d'une émigration rurale en cherchant à connaître si celles-ci sont d'ordre conjoncturel ou structurel afin d'y apporter une réponse appropriée et donc efficace.

Dans cette perspective, les solutions à apporter à l'exode rural et pour promouvoir la rétention des ruraux au village, dans le cadre du développement rural, doivent - selon le cas- soit être des politiques conjoncturelles soit des politiques structurelles. Ce qui signifie, en d'autres termes, que dans le cas d'une émigration rurale d'origine conjoncturelle, les politiques de développement rural seraient dans un premier temps palliatives ou conjoncturelles, visant à atténuer les effets marquants les plus négatifs des migrations et à s'attaquer aux circonstances qui déclenchent l'acte d'émigrer; par contre, dans le contexte d'une émigration dont les causes seraient structurelles, la solution s'orienterait vers des politiques constructives ou structurelles visant à s'attaquer à la structure qui engendre les effets négatifs de l'émigration (Gaudé, 1983, p. 27).

En réalité, il arrive souvent un amalgame inhérent au développement rural dans la façon de traiter le problème de l'émigration rurale. En fait, cet amalgame est une conséquence logique des diagnostics ou des constats globaux et confus qui ne tiennent pas compte des particularités, des

singularités du phénomène à corriger d'une campagne africaine à une autre. Ainsi, en appliquant des projets de développement rural de type conjoncturel là où le phénomène d'émigration est causé par des motifs structurels, les résultats pour corriger l'émigration et favoriser la rétention des ruraux dans les campagnes ne peuvent qu'être déficients, et de ce fait inefficaces.

De telles politiques incohérentes et les mesures qui en découlent sont le plus souvent simplificatrices quant aux effets escomptés et aux modes d'interventions mis en oeuvre : ainsi, on pense fréquemment que la simple création d'infrastructures dans les zones rurales ou la mise en place de projets de développement peut retenir les populations rurales dans les campagnes (Quesnel in Tabutin, 1988, p. 408).

Ce genre de projets de développement rural caractérisé par une absence de cohérence, d'articulation a malheureusement encouragé ou accéléré l'émigration rurale dans beaucoup de pays africains. C'est ce que Mtalifikolo exprime au sujet de la Tanzanie en soutenant que dans ce pays «ce sont les actions du gouvernement, plutôt que des forces naturelles neutres, qui ont été les principaux facteurs de la dynamique de la population essentiellement sous la forme de l'exode rural» (Mtalifikolo in Touré, 1993, p. 250).

De plus, les incohérences inhérentes au développement rural qui expliquent les échecs de celui-ci en matière de rétention-émigration peuvent se vérifier dans le cas des stratégies qui soutendent les projets de développement en milieu rural. En fait, le succès d'un projet de développement rural nécessite la participation des paysans qui constituent les concernés et les bénéficiaires de ce projet. Or il s'avère que les stratégies adoptées, dans divers projets de développement rural, sont conçues sans les paysans (Tiker-Tiker in Havet, 1986, p. 217). Bien plus,

«l'élaboration des projets de développement agricole est une affaire qui se discute entre les capitales d'Afrique et les métropoles européennes. Quand on élabore ces projets, qui est disposé à écouter les question des paysans et à en traiter sérieusement avec eux dans les villages ? Qui demande jamais leur avis?, s'interroge Ela. Devant les grandes décisions gouvernementales en matière de développement rural, les paysans ne peuvent qu' avaliser. La participation paysanne est requise pour les projets élaborés pour le monde rural sans la participation effective des paysans» (Ela, 1983, p. 165).

Dès lors, on peut s'interroger : comment dans ces conditions attendre des résultats positifs et significatifs du développement rural, si ceux qui sont visés par ces projets de développement rural ne se voient pas valorisés en tant qu'acteurs dans la réalisation de ces projets?

En résumé, les causes qui expliquent les échecs des projets de développement rural en matière de rétention des populations rurales et d'émigration sont multiples et résultent de la complexité du problème. De ce fait, il serait déterministe et réductionniste de privilégier une seule cause au détriment des autres. Une telle approche risquerait d'occulter ou de négliger les différentes causes du problème censées être prises en considération dans l'analyse de la problématique et, ainsi, fausser ou porter préjudice à la recherche et à l'élaboration des propositions et des réponses à apporter au problème.

Au regard de tout ce qui précède, il apparaît dès lors fondamental de réfléchir sur ces propositions et réponses afin que le développement rural puisse répondre positivement et efficacement à la question de la «rétention-émigration» rurale dans les campagnes africaines.

III.2. Quelques propositions pour la rétention des ruraux dans les campagnes

Dans la section précédente, nous avons tenté de présenter certaines des causes qui expliquent les échecs du développement rural en matière de «rétention-émigration» des

populations rurales d'Afrique. Ces échecs, montrent non seulement l'inefficacité du développement rural face au problème de la «rétention-émigration», mais ils soulignent aussi en même temps sa complexité et son ampleur. Mais dans un contexte où la démographie africaine présente «une santé prospère», dans un contexte où la population urbaine augmente au détriment de la population rurale (Adepoju et Clarke in Clarke et al., 1985, p. 1), il importe de s'interroger sur le devenir du monde rural africain ainsi que sur les possibilités de revaloriser les campagnes afin que cela puisse contribuer à la rétention des ruraux au village.

Il faut d'emblée souligner qu'il n'existe pas de recette magique ou de panacée à ce problème crucial. Toutefois, on peut, à la lumière des échecs du passé, émettre certaines propositions qui pourraient aider ou favoriser la rétention des populations rurales dans les campagnes.

En Afrique, comme d'ailleurs dans la quasi totalité des pays du tiers-monde, les zones urbaines, et particulièrement les capitales, sont caractérisées par une hypercentralisation notoire. En d'autres mots, c'est dans les zones urbaines, ou mieux dans les capitales, que se concentrent les institutions politiques, administratives, économiques... Cette situation marginalise indirectement les ruraux quand arrive le moment où ces derniers ont besoin des services de ces institutions. En conséquence, bon nombre des ruraux, pour sortir de cette marginalisation, quittent les campagnes pour aller s'installer en zones urbaines, plus précisément dans les capitales. C'est aussi d'ailleurs ce qui explique pourquoi «les gens de la campagne élèvent leurs enfants dans l'espoir qu'ils trouveront un emploi en ville; les fonctionnaires locaux cherchent à être affectés au siège régional, ceux qui sont à la région veulent atteindre le siège central dans la capitale» (Chambers, 1990, p. 275).

Cette hyperconcentration des institutions nationales, préjudiciables à la rétention des ruraux dans les campagnes, devrait être corrigée. Il est, en d'autres termes, impérieux que cette conception de la société qui confère tous les pouvoirs de décision et les services aux centres urbains soit revue voire «renversée». Et l'une des clés de ce «renversement» est la décentralisation équilibrée (Chambers, 1990, p. 276).

Il faut, dans cette perspective, souligner qu'en Afrique peu de projets de développement rural fonctionnent sur le mode décentralisé (Ela, 1990, p. 64). Pourtant, la décentralisation permettrait entre autres, de tenir compte du potentiel et des contraintes locales et de mobiliser les connaissances et les énergies des millions de ruraux en faveur du processus de développement rural (Lele, 1975, p. 195).

La centralisation au niveau de la ville dans l'élaboration des projets concernant les zones rurales engendre souvent une vision faussée des campagnes et des paysans, et ceci d'autant plus que

«les professionnels de la ville visitent les zones rurales surtout pendant la saison sèche, quand il est plus facile et plus agréable de voyager, que les gens sont au mieux de leur forme, heureux et bien nourris, et beaucoup moins souvent pendant la saison des pluies, quand les voyages sont incommodes et difficiles, quand les gens risquent d'être malades, qu'ils sont sous tension, qu'ils n'ont pas assez à manger, et que l'engrenage de la pauvreté est le plus généralisé» (Chambers, 1990, p. 300).

Ainsi, comme le fait remarquer Lele dans le cas du Kenya qui est par ailleurs celui de beaucoup de paysans africains, «la planification du développement rural a-t-elle été le fait, dans une large mesure, de personnes qui avaient une connaissance insuffisante des contraintes locales» (Lele, 1975, p. 196). Par conséquent, cela conduit à des impasses et des contradictions au niveau des résultats attendus. Car, on peut élaborer des projets du développement rural avec les

meilleures intentions du monde, mais si les ruraux se sentent marginalisés dans ce qui se fait, si une politique centralisée ne leur accorde aucun pouvoir et/ou ne les inclut pas effectivement dans le projet, ils continueront à émigrer pour aller vivre là où se prennent les décisions qui affectent leurs vies. En un mot, ils continueront à émigrer vers les centres urbains, en l'occurrence les capitales.

Il devrait donc être possible avec une décentralisation bien pensée de diminuer la grande dépendance des campagnes envers les zones urbaines et, par ce fait même, d'associer et de faire participer réellement les paysans aux projets de développement qui visent à améliorer leur niveau de vie et leur rétention au village.

En d'autres termes, un vrai développement rural passe par une décentralisation des pouvoirs dans la planification et la réalisation des projets. C'est dans ces conditions qu'on peut aussi espérer promouvoir véritablement les zones rurales. En fait, paradoxalement, les projets de développement dans les campagnes ne sont dans la plupart des cas ni accompagnés ni suivis d'une véritable promotion des zones rurales. Il se dégage, dans ce sens, le constat général qu'au cours de la dernière décennie, ni les projets des gouvernements africains ni ceux des organismes étrangers ont eu un impact significatif sur la qualité de vie des populations rurales (Fraser et Mackenzie, 1993). Dans une telle situation, il apparaît difficile d'escompter des résultats positifs et durables en matière de «rétention-émigration» des paysans.

Il est important de souligner que la «véritable» promotion des campagnes peut, et probablement doit, aussi inclure la création d'industries dans les zones rurales (Scott in Havet, 1986, p. 52). En effet, le développement du milieu rural ne doit pas seulement être conçu en termes de travaux agricoles : il faut aussi promouvoir la création de petites industries dans les

campagnes (Adepoju in Clarke et al., 1985, pp. 199-200). En fait, «après l'agriculture, l'industrie constitue sans nul doute le secteur clé du développement économique et de stabilisation des mouvements des populations» (Ndiaye, Ndiappe in Touré et Fadayomi, 1993, p. 148). Bien plus, «les petites industries rurales ont été considérées comme des moyens permettant de résoudre les problèmes de chômage, de sous-emploi et de l'exode rural dans plusieurs sociétés» (Fadayomi et al, in Touré et Fadayomi, 1993, p. 92). Cela étant, même s'il n'est pas aisé de créer des industries dans les zones rurales, il importe néanmoins d'explorer cette voie dans la mesure où elle recèle un potentiel favorable au développement des campagnes ainsi qu'à la rétention des populations rurales dans lesdites campagnes.

En outre, il serait aussi souhaitable en vue d'encourager les ruraux à vivre dans les campagnes, de promouvoir les cultures vivrières, cultures qui ont souvent été négligées au profit des cultures d'exportation. Dans sa remarquable étude sur le développement rural en Afrique, Lele est arrivée au constat suivant : «une spécialisation excessive dans la culture d'exportation, aux premiers stades du développement, semble donc avoir nui au bien-être rural, en particulier à celui des exploitants à faible revenu qui manquent de produits alimentaires et qui sont trop pauvres pour en acheter hors saison à des prix élevés» (Lele, 1975, p. 247). Dans plusieurs pays africains, tel que le Cameroun pour ne citer que celui-ci, cette situation conduit beaucoup de ruraux à émigrer vers les centres urbains (Ela, 1983, pp. 115-117). Il convient d'ajouter à ce qui précède, d'abord, que les cultures d'exportation occupent de grandes superficies et qu'ensuite, elles ont souvent appauvris le sol. Cela s'est répercuté sur le système foncier; or, on connaît les effets néfastes du système foncier sur les conditions sociales des paysans (comme nous l'avons souligné dans la section précédente). Donc, compte tenu des effets pervers qu'il engendre dans la

répartition des terres et l'occupation de l'espace dans les zones rurales, ce système mérite, par conséquent, une réforme en profondeur pour que cela puisse contribuer à la rétention des populations rurales dans les campagnes. Ceci ne peut se faire sans une profonde révision de la politique d'aménagement du territoire en vigueur dans les pays africains.

En d'autres termes, «une nouvelle législation foncière plus homogène, une politique agricole accordant une importance accrue aux cultures vivrières et une politique d'aménagement du territoire plus équilibrée, (dans l'intérêt national) devraient-elles être mises en oeuvre rapidement, non seulement pour corriger les effets négatifs des migrations (à termes), mais aussi pour atténuer les causes et les rythmes de celles-là» (Touré et al. in Touré et Fadayomi, 1993, p. 21). En somme, même si des projets grandioses sont réalisés pour les gens de la campagne, si ceux-ci sont expulsés indirectement de leurs terres par un système foncier injuste, par des cultures qui leur sont imposées, par une politique d'aménagement du territoire déséquilibrée, la seule alternative pour eux est d'aller augmenter le nombre de la population urbaine.

En plus de ce qui précède, ajoutons que si l'on veut réellement promouvoir les campagnes et encourager les ruraux à y demeurer, il apparaît fondamental de faire du monde rural un espace de liberté où on peut vivre en toute quiétude. Or, trop souvent, les zones rurales en Afrique constituent un milieu «infernab» où les ruraux subissent une violence silencieuse de la part des fonctionnaires, des chefs ruraux, des élites locales; bref, les paysans sont exploités par tous ceux qui exercent quelque autorité sur eux. En conséquence, pour se soustraire à ce climat insupportable, bon nombre des ruraux, surtout les jeunes, partent vers les centres urbains. C'est dire que les jeunes, comme tous les paysans en fait, sont en quête de petits «coins de liberté» où ils peuvent trouver les moyens de travailler et de vivre paisiblement. Autrement dit, les brimades

aveugles, les corvées, les situations d'oppression et d'injustice et le ponctionnement dont les populations rurales sont victimes, provoquent un appel d'air (Ela, 1982, p. 119). Donc, un changement de comportement, un abandon des pratiques qui rappellent, à certains égards, l'époque coloniale s'avère nécessaire pour promouvoir la rétention des ruraux dans les campagnes, et ainsi réduire le taux d'émigration rurale.

En somme, le succès des programmes de développement rural censé favoriser la rétention des ruraux dans les campagnes devrait probablement passer par de petits projets cohérents. En fait, la recherche des macro solutions à base de grands projets apparaît inappropriée pour une problématique très complexe comme celle de la «rétention-migration». D'ailleurs, en matière de développement rural, l'expérience montre que les projets tentaculaires n'ont pas donné des résultats significatifs et durables (Lele, 1975). Cela s'explique en partie par la difficulté qui peut se présenter dans l'organisation et la gestion d'un grand projet. Mais les petits projets ont l'avantage d'être simple, dans l'organisation et la gestion, et de faciliter le suivi.

Répetons à ce stade de notre propos que ces quelques propositions présentées dans les pages précédentes ne constituent pas une panacée. En réalité, il n'y a pas de solution simple pour un problème aussi complexe qu'est celui de la «rétention-émigration» des populations rurales en Afrique.

Mais de ce qui précède, on peut affirmer qu'en somme pour contribuer à la rétention des ruraux dans les zones rurales, le développement rural nécessite une réorientation. Cette réorientation incluerait la décentralisation dans son processus, mettrait l'accent sur les cultures vivrières, l'amélioration du cadre de vie, l'association de l'agriculture et de l'industrie, le changement du système foncier et donc, la mise en oeuvre d'une nouvelle politique

d'aménagement du territoire (Touré et Fadayomi, 1993, p. 334). La réorientation du développement rural dont il est question ici peut être conçue dans le cadre de politiques de développement qui prendraient véritablement en compte les réalités rurales pour en changer effectivement le cours. Car comme le suggère Traoré (1989), la situation des paysans et du monde rural en Afrique nécessite une réforme vigoureuse des politiques de développement, singulièrement les politiques gouvernementales dans les secteurs agricole et industriel, en intégrant mieux les besoins de la population rurale. Cela appelle donc un changement du comportement de l'État ainsi qu'une modification des structures politico-administratives. En cela, on le voit, le problème de la «rétention-émigration» nous apparaît comme hautement politique et sociologique.

CONCLUSION

Au terme de ce travail, rappelons que notre propos concerne la rétention des populations rurales africaines dans les campagnes. Malgré la pertinence et l'actualité de ce sujet, il importe de reconnaître que, peut-être pour des raisons idéologiques et politiques, celui-ci n'est pas, à proprement parler, beaucoup étudié. Autrement dit, il est difficile de trouver des études de rétention des populations rurales africaines. Toutefois, en dépit de cette rareté de la littérature sur ce thème, il n'en demeure pas moins que celui-ci constitue un objet d'étude d'une importance capitale pour l'Afrique au même titre que les thèmes de l'émigration rurale et de l'urbanisation.

En effet, dans un continent où les jeunes abandonnent de plus en plus les campagnes alors que «la réussite de tout programme de développement rural nécessite une clientèle jeune, ingénieuse, disponible et compétente» (Fadayomi et al., in Touré et Fadayomi, 1993, p. 52), dans un continent où le vieillissement de la population rurale devient une grande source d'inquiétude (Touré et al., in Touré et Fadayomi, 1993, p. 28), dans un contexte où la production agricole diminue et où les campagnes s'appauvrissent davantage, il importe de s'interroger sérieusement sur le devenir du monde rural africain.

Bien plus, on doit se demander si, pour bien développer ses villes, en proie à une démographie galopante et à des flux de populations «envahissantes» qui s'entassent en général dans des bidonvilles, l'Afrique ne devrait pas en priorité s'occuper de son milieu rural (Ela, 1983, p. 66). Certes, comme nous l'avons vu, plusieurs gouvernements africains se sont mis, à un moment ou un autre, à s'intéresser au développement de leurs zones rurales. Mais cette attention

portée envers les campagnes était beaucoup plus due à certains problèmes urbains qui trouvent leur «origine» dans les campagnes qu'à un intérêt pour les campagnes en soi. En fait, pour faire face à l'exode rural, au surpeuplement des villes et au phénomène des bidonvilles, beaucoup de gouvernements africains se sont tournés vers les campagnes, mais ils l'ont fait inadéquatement et avec des méthodes souvent coercitives; et ils ont échoué.

Les efforts investis dans le développement rural afin de combattre l'exode rural et de retenir les ruraux dans les campagnes a dans l'ensemble, donné des résultats contradictoires. En clair, le développement rural a dans certains cas réussi à promouvoir la rétention des ruraux et contrer l'exode rural, et dans d'autres, il n'a réussi ni à favoriser la rétention ni à ralentir le taux d'émigration vers les villes. Bien au contraire même, dans plusieurs cas, le développement rural est devenu un catalyseur, accélérant l'émigration des ruraux vers les villes.

Ces résultats ont corroboré notre hypothèse, hypothèse selon laquelle il n'est pas évident que le développement rural constitue la solution appropriée au problème de la «rétention-émigration». Mais nous avons aussi souligné qu'il n'est pas impossible que le développement rural puisse être la voie royale dans le problème de la «rétention-émigration» en Afrique. En reconnaissant que le développement rural recèle un véritable potentiel de rétention des ruraux dans les villages, nous tenions à montrer que notre propos ne consistait pas à discréditer ou à disqualifier le développement rural. Nous voulions surtout souligner à travers ce propos : 1) que la rétention est un objet d'étude digne d'être investigué; 2) que le développement rural nécessite une réorientation pour répondre efficacement et significativement au problème de la rétention et de la lutte contre l'émigration rurale.

De plus, nous considérons que la rétention constitue un objet d'étude sur la base duquel on peut aussi jauger la réussite du développement rural. Car que vaut le développement rural si son impact dans la vie des paysans ne se fait pas ressentir de manière significative? Que valent les projets de développement dans les campagnes si les ruraux, en l'occurrence les personnes instruites et les jeunes continuent de désertir les campagnes, pour aller s'installer dans les zones urbaines?

Les difficultés du développement rural pour favoriser la rétention des paysans dans les zones rurales, difficultés qu'on peut qualifier d'échecs, montrent le malaise et les contraintes qui poussent les ruraux à préférer aller vivre dans les villes. Sans l'étude de la rétention, sans un regard critique sur le développement rural ainsi que sur ses résultats, il serait difficile de bien comprendre les raisons pour lesquelles les ruraux émigrent. Autrement dit, à travers la rétention et les résultats incertains du développement rural, on arrive ainsi à évaluer la «misère» des campagnes ainsi que les limites et les incohérences de ce développement.

La mise en relief de ces limites, ces incohérences, et ces résultats, permet, de ce fait, de remettre en cause la planification, l'organisation, la réalisation et la gestion des projets de développement dans les zones rurales. C'est ainsi qu'on pourra réorienter le développement rural pour le rendre davantage bénéfique pour les ruraux afin que ceux-ci n'émigrent pas vers les zones urbaines mais restent vivre dans les campagnes, et ce pour promouvoir celles-ci.

Au-delà de la pertinence pour l'Afrique du sujet de la rétention, il faut souligner à nouveau que cette rétention nécessite concrètement un changement majeur des politiques de développement menées dans les pays africains après les indépendances. Car ces politiques de développement ont directement ou indirectement rendu le travail et la vie dans les villes en général plus attirants que le travail et la vie dans les campagnes. De telles politiques ont fait que, par

exemple dans le cas de la Zambie, la population urbaine a augmenté de 20 % de la population totale en 1964 à 50 % en 1987, créant par le fait même une crise pour le développement rural (Mijere et Chilivumbé in Touré et Fadayomi, 1993, p. 327). Dans la même optique, on sait qu'en Tanzanie, les politiques «ujama» de développement ont eu des incidences fort négatives sur les mouvements de population, en particulier sous la forme de l'émigration rurale (Mtalifikolo in Touré et Fadayomi, 1993, p. 250). Ces exemples de la Zambie et de la Tanzanie peuvent être généralisés à presque toute l'Afrique. En fait, «dans la plupart des cas, la combinaison de politiques relatives au développement urbain et à l'amélioration de la qualité de la vie en milieu rural, qui a été adoptée par beaucoup de pays est incohérente et ne fait souvent qu'aggraver les problèmes d'urbanisation et accentuer la crise rurale» (Touré et Fadayomi, 1993, p. 333); laquelle crise rurale a un impact très négatif sur la rétention des paysans dans les campagnes.

De plus, nous avons aussi suggéré que la rétention des ruraux dans les zones rurales exige probablement de petits projets très cohérents dans les villages, projets dont l'objectif explicite devrait être l'amélioration du niveau de vie de la population et de sa rétention dans lesdits villages. En d'autres termes, pour escompter un succès significatif et durable, il importe de résoudre les «malentendus» qui bloquent les projets de développement et les actions harmonieuses et efficaces dans les zones rurales. Des malentendus qui se manifestent par des logiques divergentes entre différents intervenants, entre autres les «professionnels» du développement, les représentants de l'État, les bailleurs de fonds, et les paysans (Boiral et al., 1985).

Il convient dans cette perspective de transférer un certain pouvoir de décision aux paysans afin que ces derniers s'impliquent effectivement et s'appliquent dans la réussite des projets de développement. Le transfert ou le partage du pouvoir et la participation des paysans s'avèrent

donc comme cruciaux pour tout succès des projets de développement dont l'objectif est de «retenir» les paysans à la campagne. Cela demande que les paysans soient considérés comme de vrais partenaires dans les projets de développement qui se font dans leur milieu; c'est seulement de la sorte que ces projets auront un solide support populaire pour leurs réalisations.

Une telle approche de développement qui accorde une place importante au partenariat implique une certaine décentralisation du pouvoir décisionnel. Cette décentralisation est indispensable : en effet, le fait que les centres de décisions ne soient pas enracinés dans les villages constitue l'une des raisons de l'échec de beaucoup de projets de développement. Car on peut se demander : les ruraux peuvent-ils participer réellement au développement des villages et à la rétention s'ils n'ont pas un pouvoir de décision sur ce qui se fait? (Ela, 1982, p. 223). Or, malheureusement il faut reconnaître que «dans la plupart des pays africains, les structures de développement ne permettent guère aux paysans de prendre leur propre décision à partir des problèmes sur lesquels ils ont réfléchi et qui engagent leur avenir» (Ela, 1982, p. 223).

Il ne suffit donc pas de mettre sur pied ou de réaliser des projets de développement dans les campagnes en espérant que lesdits projets retiendront automatiquement les ruraux aux villages si ces ruraux n'ont aucun pouvoir dans la prise de décision.

La décentralisation du pouvoir décisionnel est aussi une façon de permettre aux paysans de prendre l'initiative dans les problèmes ruraux pour lesquels ils sont les premiers concernés. C'est ainsi que, au besoin, les paysans pourront élaborer leurs propres projets et devenir ce faisant les véritables acteurs sociaux des transformations de leur milieu et de leurs conditions d'existence (Ela, 1982, p. 224). En somme, la prise en main par les paysans de leurs conditions d'existence et de leur destin - tant individuel que collectif - constitue un facteur fondamental de la rétention.

Telle est en fait la conception de rétention positive dont nous avons parlé au début de ce travail. Elle signifie - en termes concrets - que les zones rurales sont capables, par des moyens non coercitifs et de petits projets, de garder leur population à la campagne. C'est ce genre de rétention qui peut véritablement promouvoir les campagnes, dans la mesure où son succès est lié à l'implication effective des ruraux dans les projets de développement avec une grande volonté de changer le cours de leur «destin».

De tout ce qui précède, retenons que, si l'on veut garder les ruraux à la campagne, il importe de réorienter le développement rural dans sa pratique et dans son approche. Il faut aussi une profonde remise en question des politiques de développement pro-urbaines qui se font au détriment des zones rurales. Cette remise en question des politiques de développement implique une décentralisation qui accorde un pouvoir décisionnel aux paysans dans les questions qui concernent le devenir du monde rural. Bien plus, tout ceci nécessite une nouvelle conception de la société, conception qui accorderait une place importante au fait rural. Mais cela ne pourra se faire sans des choix politiques qui prendraient en compte les intérêts et des zones rurales et des zones urbaines dans la gestion des sociétés africaines. Cela étant, en définitive, le problème de la rétention des ruraux à la campagne dépasse le cadre pur et simple du développement. En fait, au delà de celui-ci, il est fondamentalement sociologique et politique. D'où, il faut une volonté politique et sociologique pour que la rétention des ruraux à la campagne soit une véritable préoccupation des gouvernements africains. Telles sont les considérations d'un problème complexe et crucial pour l'Afrique à l'heure actuelle. Ajoutons à cela qu'en termes strictement scientifiques, le problème de la rétention et de la migration des populations rurales africaines suscite beaucoup plus de questions qu'il ne donne de réponses!

BIBLIOGRAPHIE

- Adepoju, Ad. et Clarke, J., «The demographic background to development in Africa», pp. 1-19 in Clarke, J. et al., Population and Development Projects in Africa, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- Albertini, Jean-Marie, Mécanismes du sous-développement et développements, Paris, Éditions Ouvrières, 1981.
- Alquier, Claude, Dictionnaire encyclopédique économique et social, Paris, Économica, 1985.
- Attia, Habib, «Réflexions à propos du développement régional de la Tunisie intérieure et méridionale», pp. 205-223 in Blanc-Pamard, Chantal et al., Le développement rural en questions, Paris, Éditions de l'Orstom, 1984.
- Baker, Jonathan, «Migration in Ethiopia and the Role of the State», pp. 234-254 in Baker, Jonathan et Aina, Tade Akin, The Migration Experience in Africa, Suède, Éditions Gotar, 1995.
- Banque Mondiale, Actualités, Paris, Banque Mondiale, 1996.
- Benachenhou, A., «Politiques rurales et migrations internes en Algérie», pp. 41-101 in Gaude, Jacques, Phénomène migratoire et politiques associées dans le contexte africain, Genève, Bureau international du travail, 1982.
- Boiral, P. Lanteri, J.-F., Olivier de Sardan, J.-P., Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire, Paris, Éditions Ciface et Karthala, 1985.
- Boudon, Raymond (sous la direction de), Dictionnaire de la Sociologie, Paris, Éditions Larousse, 1989.
- Bouthier, Mireille et Fintalabo, Sagnon, «Inter-relations ville-campagne dans l'Ouest du Burkina Faso», pp. 37-60 in Coquery-Vidrovitch, Catherine et al., Interdépendances villes-campagnes en Afrique, Paris, Éditions l'harmattan, 1996.
- Bryceson, D.F. & Howe, J.D., «Un continent rural en transition», pp. 293-329 in Ellis, Stephen, L'Afrique maintenant, Paris, Éditions Karthala, 1995.

- Chambers, Robert, Développement rural : la pauvreté cachée, Paris, Éditions Karthala, 1990.
- Compaore, Maxime, «École et famille au Burkina Faso. Étude de cas : Ziniare et Guiloungou», pp. 155-174 in Coquery-Vidrovitch et al., Interdépendances villes-campagnes en Afrique, Paris, Éditions l'harmattan, 1996.
- Connell, John et al., Migration From Rural Areas, Oxford, Oxford University Press, 1976.
- Coquery-Vidrovitch, Catherine et Nédelec, Serge, «Conclusion», pp. 279-285 in Coquery-Vidrovitch et al., Interdépendances villes-campagnes en Afrique, Paris, Éditions l'harmattan, 1996.
- Cordellier, Serge et al., L'État du monde 1997, Montréal, Éditions du Boréal, 1996.
- Da Vanzo, Julie, «Microeconomic Approaches to Studying Migration Decisions», pp. 90-129 in De Jong, Gordon and Gardner, Robert, Migration Decision-Making : Multidisciplinary Approaches to Micro Level Studies in Developed and Developing Countries, New York, Pergamon Press, 1981.
- Dumont, René, L'Afrique noire est mal partie, Paris, Éditions du Seuil, 1973.
- Dumont, René, Démocratie pour l'Afrique, Paris, Éditions Ouvrières, 1991.
- Dumont, René & Mottin, Marie-France, L'Afrique étranglée, Paris, Éditions du Seuil, 1982.
- Ela, Jean-Marc, L'Afrique des villages, Paris, Éditions Karthala, 1982.
- Ela, Jean-Marc, La ville en Afrique noire, Paris, Éditions Karthala, 1983.
- Ela, Jean-Marc, Quand l'État pénètre en brousse..., Paris, Éditions Karthala, 1990.
- Fadayomi, T.O. et al., «Migrations et politiques de développement au Nigeria», pp. 48-121 in Touré, Moriba et Fadayomi, T.O., Migrations et urbanisation au Sud du Sahara, Dakar, Éditions Codesria, 1993.
- Ferréol, Gilles (sous la direction de), Dictionnaire de Sociologie, Armand Colin, Paris, 1991.
- Findley, Sally, Rural Development and Migration, Boulder, Westview Press, 1987.
- Franqueville, André, «La population rurale africaine face à la pénétration de l'économie moderne : le cas du Sud-Cameroun», pp. 433-445 in Blanc-Pamard, Chantal et al., Le développement rural en questions, Paris, Éditions l'orsstom, 1984.

Fraser, Taylor et Mackenzie, Fiona, Development From Within : Survival in Rural Africa, London, Éditions Routledge, 1992.

Frélastre, Georges, «Retention of the Rural Population in Eastern European Socialist Countries», pp. 197-212 in Havet, José, Staying On. Retention and Migration in Peasant Societies, Ottawa, University of Ottawa Press, 1988.

Gaude, Jacques, «Aspects méthodologiques», pp. 5-37 in Gaude, Jacques, Phénomène migratoire et politiques associées dans le contexte africain, Genève, Bureau international du travail, 1982.

Gélinas, Jacques B., Et si le Tiers Monde s'autofinçait, Montréal, Éditions Écosociété, 1994.

Gould, W.T.S., «Migration and Recent Economic and Environmental Change in East Africa», pp. 122-145 in Baker, Jonathan et Aina, Tade Akin, The Migration Experience in Africa, Sweden, Édition Gotab, 1995.

Gregory, Joël, «Migrations et urbanisation», pp. 369-399 in Tabutin, Dominique, Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara, Paris, Éditions l'harmattan, 1988.

Gresle, François et al., Dictionnaire des Sciences humaines, Paris, Éditions Nathan, 1990.

Grosse, Scott D., «La rétention et la migration des populations rurales africaines: une synthèse de la littérature», pp. 37-62 in Havet, José, Le village et le bidonville, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1986.

Havet, José, Le village et le bidonville, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1986.

Kabou, Axel, Et si l'Afrique refusait le développement, Paris, Éditions l'harmattan, 1991.

Knamiller, Gary et Wiredu, Manfred, «Une éducation pour la rétention des populations rurales», pp. 187-207 in Havet, José, Le village et le bidonville, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1986.

Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, Librairie Larousse, Paris, 1982.

Lele, Uma, Le développement rural : l'expérience africaine, Paris, Économica, 1977.

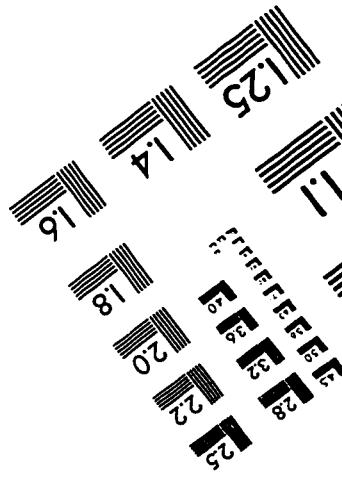
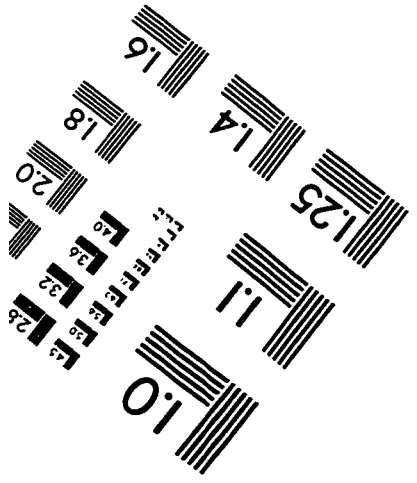
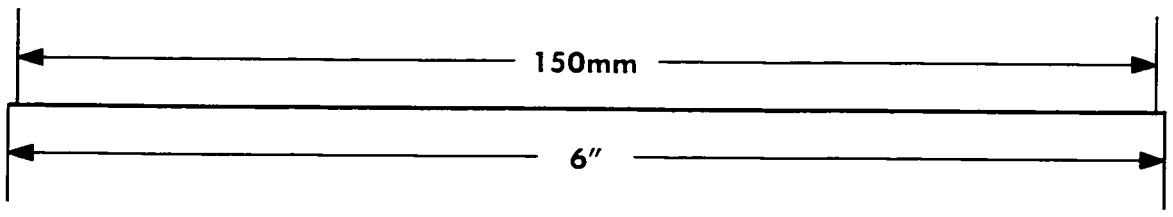
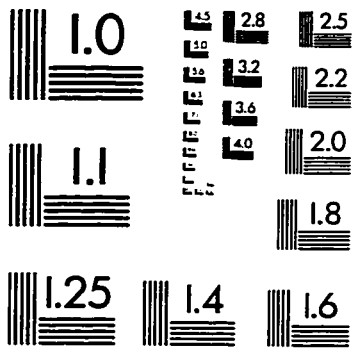
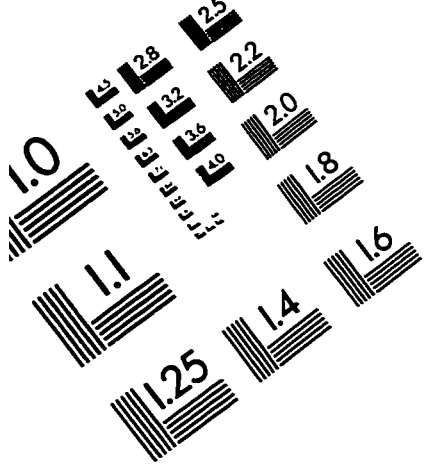
Lesourd, Michel, «Mise en valeur agricole et organisation de l'espace en zone pionnière : les Baoulé dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire», pp. 353 à 380 in Blanc-Pamard, Chantal et al., Le développement rural en questions, Paris, Éditions l'orstom, 1984.

- Lipton, Michael, «Migration From Rural Areas of Poor Countries : The Impact of Rural Productivity and Income Distribution», pp. 191-228 in Sabot, R.H., Migration and the Labor Market in Developing Countries, Boulder, Westview Press, 1982.
- Locoh, Thérèse, «Structures familiales et changements sociaux», pp. 441-478 in Tabutin, Dominique, Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara, Paris, Éditions l'harmattan, 1988.
- Lututala, Mumpasi B., «Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel : une revue critique des modèles explicatifs», in Gerard H., & Piché V. La sociologie des populations, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1995.
- Mbringa-Takama et Maxime-Faustin, «Interactions des politiques de développement de la dynamique de population dans un pays enclavé : la République centrafricaine», pp. 165-191 in Touré, Moriba et Fadayomi, T.O., Migrations et urbanisation au Sud du Sahara, Dakar, Éditions Codesria, 1993.
- Mijere, Nsolo et Chilivumbo, A., «La politique de développement, les migrations et leurs incidences socio-économiques en Zambie», pp. 302-332 in Touré, Moriba et Fadayomi, T.O., Migrations et urbanisation au Sud du Sahara, Dakar, Éditions Codesria, 1993.
- Mokina, J.G. et al., «Les effets des politiques de développement dans un pays faiblement peuplé : le Congo», pp. 192-224 in Touré, M. et Fadayomi, T.O., Migrations et urbanisation au Sud du Sahara, Dakar, Éditions Codesria, 1993.
- Mtalifikolo, Fidelis, «La dynamique de la population et le développement socio-économique en Tanzanie», pp. 227-254 in Touré, M. et Fadayomi, T.O., Migrations et urbanisation au Sud du Sahara, Dakar, Éditions Codesria, 1993.
- Nations Unies, La situation économique et sociale dans le monde 1996, New York, U.S.A., 1996
- Ndiaye, Ndiappe et al., «Les implications démographiques des politiques de développement au Sahel : le cas du Sénégal», pp. 122-162 in Touré, M. et Fadayomi, T.O., Migrations et urbanisation au Sud du Sahara, Dakar, Éditions Codesria, 1993.
- Ondiege, Peter, «Local Coping Strategies in Machakos District, Kenya», pp. 125-147 in Taylor, Fraser et Mackenzie, Fiona, Development From Within : Survival in Rural Africa, London, Éditions Routledge, 1992.
- Owen, John, «Une amélioration des services ruraux de santé peut-elle contribuer à la rétention dans les campagnes des populations africaines?», pp. 167-185 in Havet, José, Le village et le bidonville, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1986.

- Pool, Ian, «Population, alimentation et main-d'oeuvre», pp. 479-496 in Tabutin, Dominique, Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara, Paris, Éditions l'harmattan, 1988.
- Quesnel, André, «Les politiques gouvernementales de migrations ou de répartition de la population», pp. 401-412 in Tabutin, Dominique, Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara, Paris, Éditions l'harmattan, 1988.
- Rabearimanana, Lucile, «Les habitants d'Ambohibary Sambaina (Antsirabe Madagascar) entre villes et villages d'origine», pp. 193-207 in Coquery-Vidrovitch, Catherine et al., Interdépendances villes-campagnes en Afrique, Paris, Éditions l'harmattan, 1996.
- Rocher, Guy, Introduction à la Sociologie générale, Montréal, Hurtubise HMH, 1992.
- Sénéchal, Jacques et al., «Mobilité des hommes circulation des biens et diffusion des modèles entre villes et campagnes d'Afrique noire», pp. 7-34 in Coquery-Vidrovitch, Catherine et al., Interdépendances villes-campagnes en Afrique, Paris, Éditions l'harmattan, 1996.
- Simmons, Alan, B., «Rural Development and Population Retention : China and Cuba», pp. 175-195 in Havet, José, Staying On. Retention and Migration in Peasant Societies, Ottawa : University of Ottawa Press, 1988.
- Smith, Stephen, «Afrique», pp. 344-346 in Cordellier, Serge et al., L'État du monde 1997, Montréal, Éditions Boréal, 1996.
- Starck, Oded, «Les recherches portant sur les migrations des campagnes vers les villes dans les P.V.D. : État de la question et perspectives», pp. 63-78 in Havet, José, Le village et le bidonville, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1986.
- Tabutin, Dominique, «Réalités démographiques et sociales de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain : une synthèse», pp. 17-50 in Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara, Paris, Éditions l'harmattan, 1988.
- Tiker-Tiker, «Rétention de la population rurale et aménagement du territoire au Zaïre», pp. 209-223 in Havet, José, Le village et le bidonville, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1986.
- Touré, Moriba & Fadayomi, (sous la direction de), Migrations et urbanisation au Sud du Sahara, Dakar, Éditions Codesria, 1993.
- Touré, Moriba et al., «Dynamique de population et stratégies de développement en Côte d'Ivoire», pp. 1-47 in Touré, Moriba et Fadayomi, T.O., Migrations et urbanisation au Sud du Sahara, Dakar, Éditions Codesria, 1993.

Traoré, Bakary, L'intégration économique de la paysannerie en Afrique subsaharienne, Paris, Éditions l'harmattan, 1996.

TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved